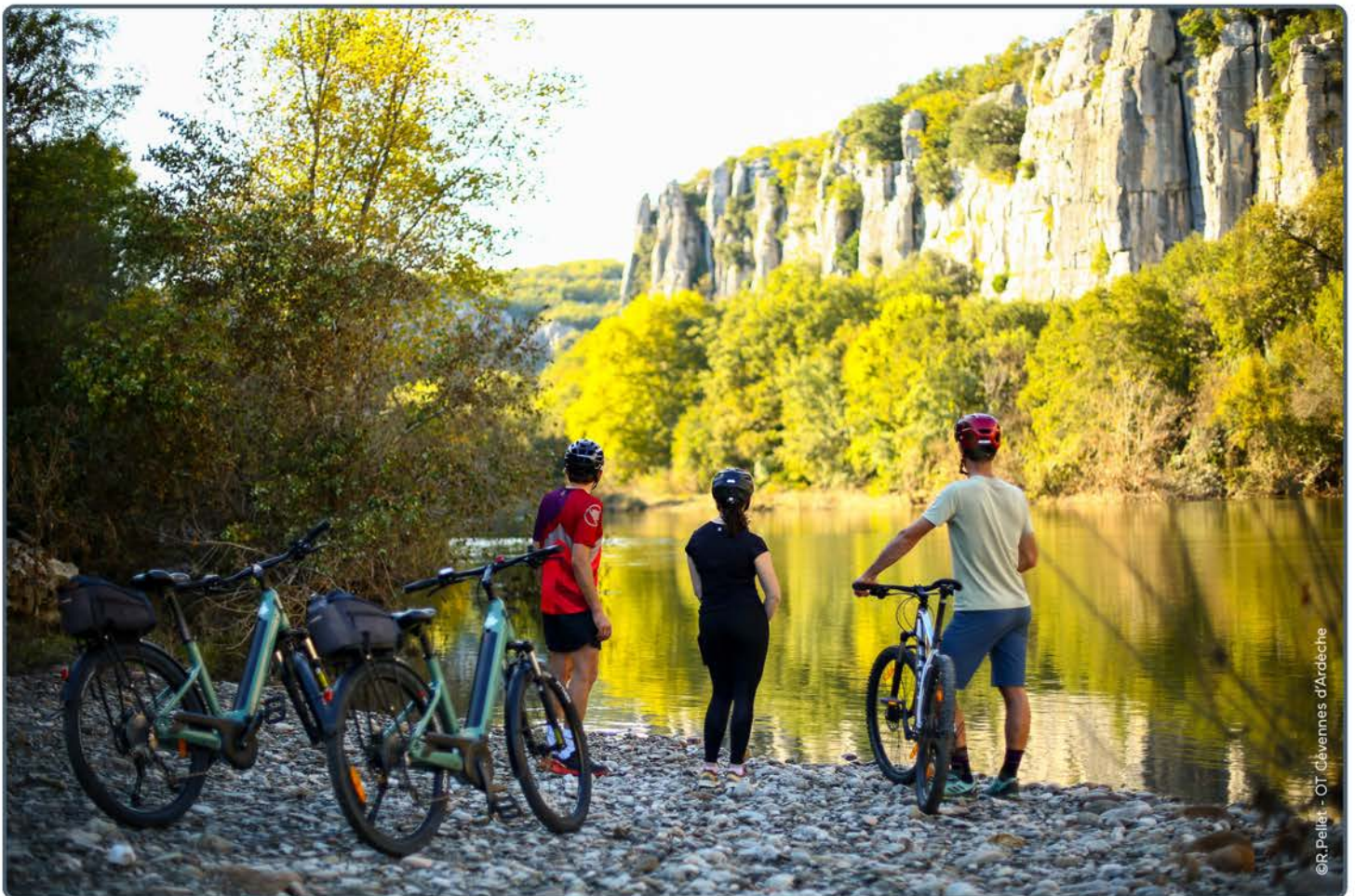


Janvier 2026

LES INFOS

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES



©R.Peller - OT Cévennes d'Ardeche

BILAN ET PERSPECTIVES



PAYS des VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

8 route du Vivarais, 07140 LES VANS - www.cdc-vansencevennes.fr - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22

BANNE - BEAULIEU - BERRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBONAS - GRAVIERES - LES ASSIONS - LES SALELLES - LES VANS - MALARCE-SUR-LA-THINES
MALBOSC - MONTSSELGUES - ST-ANDRE-DE-CRUZIERES - STE-MARGUERITE-LAFIGERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-ST-JEAN



En ce début d'année, je vous adresse mes vœux les plus sincères. Que 2026 vous apporte santé, bonheur et épanouissement.

Nous arrivons au terme de la mandature. Au mois de mars prochain se tiendront les élections municipales, qui verront l'arrivée de

nouveaux élus au sein du conseil communautaire. Pour ma part, j'ai fait le choix de me retirer de la vie publique après de nombreuses années de mandats électoraux.

Ces six années passées à la tête de la Communauté de communes ont constitué une expérience aussi enrichissante qu'exigeante. J'ai pris un réel plaisir à œuvrer pour ce magnifique territoire du pays des Vans en Cévennes et à mener à bien de nombreux projets structurants. Vous en découvrirez l'aboutissement au fil des pages de ce dernier numéro des infos de la Communauté de communes.

Je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des élus communautaires pour leur confiance et leur soutien tout au long du mandat.

Un grand merci également aux Vice-présidentes et Vice-présidents membres de l'exécutif, dont l'engagement a permis la concrétisation de ces beaux projets. Ensemble nous avons fait grandir notre intercommunalité, qui s'est affirmée, structurée et modernisée. Nous pouvons en être collectivement fiers.

Mes remerciements s'adressent aussi à Elisabeth Allègre, notre Directrice Générale des Services, qui a fait valoir ses droits à la retraite en octobre dernier. Elle a été une partenaire précieuse, une boussole et une mémoire vivante de notre institution.

Sébastien Mathon lui succède à la direction générale. Connaissant parfaitement la collectivité, qu'il servait déjà en tant que directeur adjoint et du pôle territoire, je suis convaincu qu'il saura accompagner avec efficacité les nouveaux élus dans le développement du territoire.

Je tiens enfin à exprimer toute ma reconnaissance aux agents de la collectivité, qui ont œuvré avec engagement et professionnalisme durant ces six années. Puissent-ils poursuivre leur mission avec la même passion au service de la population.

Avec l'équipe, nous laissons une situation financière saine ainsi qu'un fort potentiel de développement, notamment grâce à l'acquisition d'un tènement immobilier en plein cœur des Vans (ancienne école Saint Joseph), destiné à accueillir de nouveaux services à la population.

Pour conclure, j'ai le plaisir de vous inviter à l'inauguration du nouveau siège de la Communauté de communes, le 30 janvier après-midi au sein de l'ancienne friche de l'hôpital.

Je vous remercie et souhaite bon vent à la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes que j'ai eu l'honneur de présider au cours de ce mandat.

Joël Fournier,
Président

	<ul style="list-style-type: none">• p. 3 : le personnel• p. 4-5 : le budget
Zoom	<ul style="list-style-type: none">• p. 6 et 7 : trois communes• p. 8-10 : territoire vélo
Reportage	<ul style="list-style-type: none">• p. 10-12 : réseaux des médiathèques et bibliothèques
Dossiers	<ul style="list-style-type: none">• p. 13 : nouveau siège, zone artisanale de Balagère
Action sociale	<ul style="list-style-type: none">• p. 14 : France services & médiation santé• p. 15 : contrat local de santé• p. 16-17 : relais petite enfance, crèche, accueil de loisirs
Culture	<ul style="list-style-type: none">• p. 19-20 : éducation artistique et culturelle, patrimoine• p. 20 : école de musique• p. 21 : Polinno
Territoire	<ul style="list-style-type: none">• p. 22-23 : tourisme• p. 24 : projet alimentaire inter-territorial• p. 25 : habitat
Technique	<ul style="list-style-type: none">• p.25 : collecte des déchets• p.26 : service public d'assainissement non collectif (SPANC), brigade verte
Petites annonces	<ul style="list-style-type: none">• p.27 : BAFA, coworking, frelons asiatiques, location de vélos à assistance électrique

Crédit photo :

Dans ce document, le crédit photo revient à :
© CDC Pays des Vans en Cévennes ;
dans le cas contraire, le crédit photo sera précisé.



- Nouveau siège de la Communauté de communes
- Coworking
- France services
- Médiathèque intercommunale

8 route du Vivarais, Les Vans

Déménagement en janvier 2026



État du personnel au 30/10/2025 (permanents, saisonniers, apprentis...)

43 agents contractuels

31 agents titulaires

Répartition par pôle :

- Pôle ressources : 8 agents (direction, accueil, comptabilité, ressources humaines, communication)
- Pôle technique (bâtiments et services techniques) : 7 agents
- Pôle environnement (collecte) : 9 agents
- Pôle habitat, transition écologique, développement économique, mobilité, agriculture, forêt : 2 agents
- Pôle tourisme, pleine nature : 5 agents
- Pôle culturel : 13 agents
- Pôle action sociale : 26 agents

Les projets RH réalisés sur l'année

- Revalorisation du RIFSEEP (régime indemnitaire de la fonction publique territoriale) ;
- Mise en place de la participation employeur à une mutuelle labellisée ;
- Mise à jour de l'organigramme : au regard des mouvements du personnel ayant eu lieu depuis la dernière mise à jour de l'organigramme en 2024, il a été nécessaire de le réactualiser, avec la création du pôle Tourisme pleine nature.



Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

La journée de cohésion

Chaque année, les agents de tous les services de la collectivité se retrouvent pour une journée.

C'est l'occasion pour les agents travaillant dans des sites différents de se rencontrer, et de mieux comprendre la diversité des missions au sein de la collectivité. Elle est consacrée aussi bien à des ateliers théoriques ou pratiques qu'à des activités plus ludiques.

Cette année, au programme du matin, le compostage et le tri des déchets, atelier de posture et de bons gestes à adopter au travail ; et l'après-midi, visite de la voie verte et du bâtiment de la collecte des déchets, avec une explication de l'organisation de ce service.

Il y a aussi eu un temps de remise des médailles du travail pour les agents ayant au moins 20 ans d'ancienneté dans la fonction publique.



avec le SICTOBA et le Collectif Pétale 07



Avec Sandrine Yvin, kinésithérapeute



Changement de direction

La directrice générale des services a pris sa retraite après plus de 20 ans au service de la collectivité, d'abord au SIDET, puis à la Communauté de communes des Vans, et enfin, à la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes dès sa création en 2014. Elle a été remplacée par Sébastien Mathon, qui a pris ses fonctions au 1er octobre 2025.

Un grand merci aussi

aux agentes d'entretien et de ménage :
Florence Beque,
Brigitte Blanc,
Magali Fromentin,
Isabelle Libert,
Suzette Mathon.

Les arrivées de 2025

- Eva Fleuret, au service territoire (économie, mobilité...)
- Manon Exbrayat a rejoint l'équipe de la médiathèque
- Eva Capapey est auxiliaire de puériculture à la crèche
- Maud Batias a repris le poste de médiatrice santé à la suite du départ de Rémi Matifas

- Isabelle Denis a remplacé Sophie Wuilbaut à France services
- Vincent Sanahuja a pris la direction des services techniques et bâtiments
- François Javaux est le nouvel agent bâtiments
- Magali Lin a pris la direction du pôle Tourisme - Pleine Nature
- Christophe Stellamans s'occupe de l'entretien de l'espace sportif

Le budget

Le budget primitif est un acte juridique qui **prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la Communauté de communes pour une année civile**. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la collectivité. Il traduit les orientations politiques de la Communauté de Communes et détermine les moyens à mettre en œuvre.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

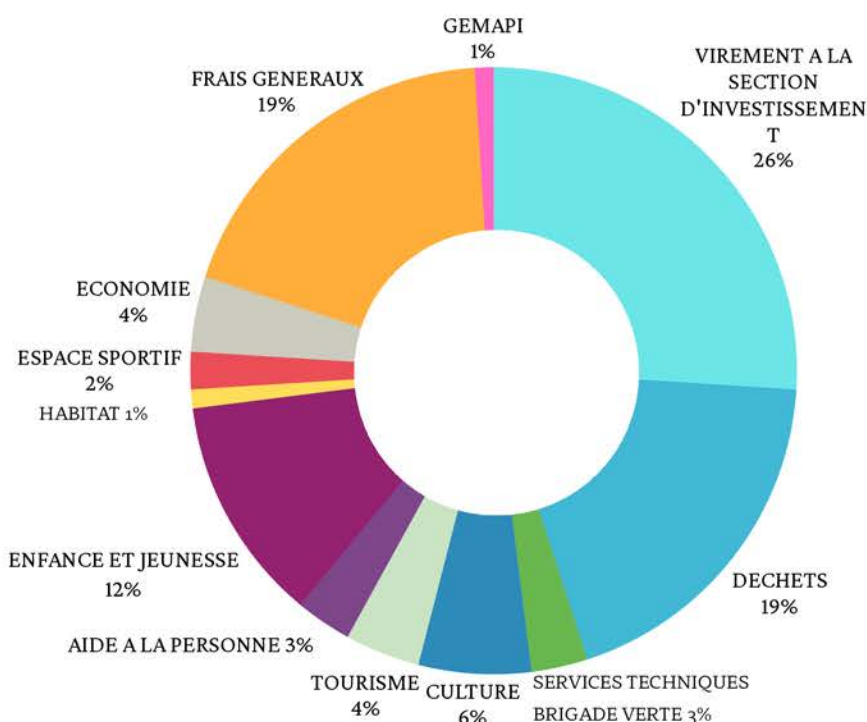
Les trois budgets 2025 de l'EPCI, adoptés en conseil communautaire le 7 avril 2025 :

1. Le budget principal

Il s'équilibre en section de fonctionnement à 9 814 451.00 € et en section d'investissement à 9 115 823.00 €

Fonctionnement

DEPENSES



Participe au financement des nouveaux investissements et au remboursement du capital de la dette

GEMAPI

gestion des rivières

ENFANCE JEUNESSE

crèches, accueils de loisirs, Maisons d'Assistance Maternelle, coordination

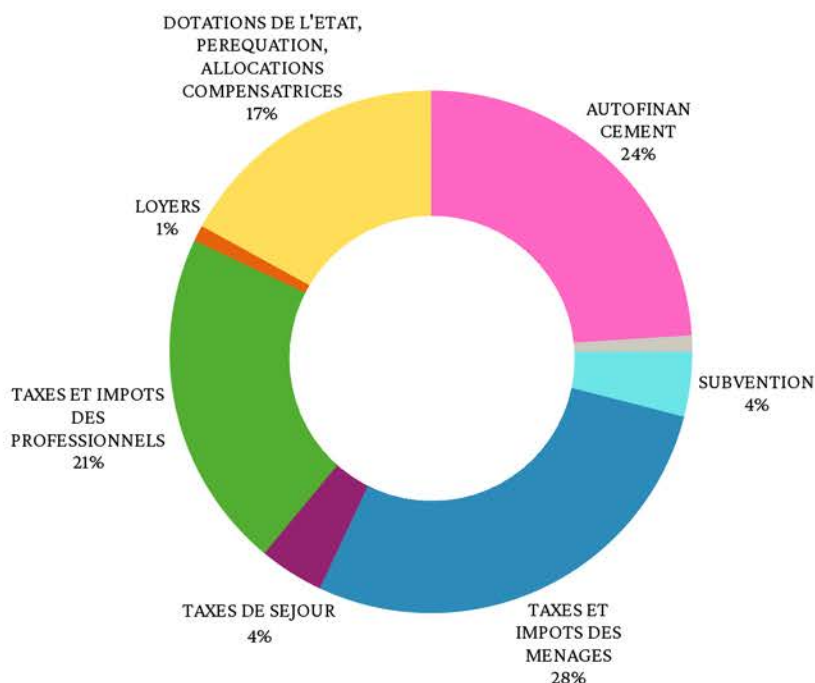
AIDE A LA PERSONNE

France services, pôle de santé, Contrat Local de Santé

CULTURE

Médiathèque, Éducation Artistique et Culturelle, enseignement artistique (école de musique), patrimoine

RECETTES



Investissement	Les principaux projets prévus au budget de l'année 2025 sont les suivants :
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Poursuite des travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment situé sur le tènement de l'hôpital (2 165 000,00€) avec une enveloppe pour les travaux d'aménagement et l'équipement de la Médiathèque (jardin de lecture...) et des premiers services (812 516,97€). Acquisition bâtiment tènement école privée Saint Joseph, fonds de concours versés aux communes membres (176 000,00€)
DÉCHETS	Camion grue et camion benne (provision de 970 841,00€), bacs et colonnes (60 000,00€)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT	Déploiement de la fibre optique (950 000,00€), aides à l'immobilier d'entreprises (60 000,00€), aides directes entreprises (30 000,00€), aides OPAH (50 000,00€)
TOURISME	Actions Pleine Nature, dont l'équipement pour les aires de service vélo et le balisage des circuits VTT (186 000,00€)
ESPACE SPORTIF	Étude réfection du bâtiment (100 000,00€), panneau de basket (17 000,00€), tableau d'affichage (6 000,00€)
CRECHE	Panneaux photovoltaïques (72 000,00€)
TOUS SERVICES	Achat de matériel, renouvellement, signalétique, mobilier, informatique...

Investissement

Dépenses : mobilier, matériel

Recettes : excédent d'investissement reporté, amortissement des biens

2. Le budget annexe " Nouvelle zone d'activités " de Balagère

Il s'équilibre en section de fonctionnement à 2 479 743,54 € et en section d'investissement à 1 345 398,06 €.

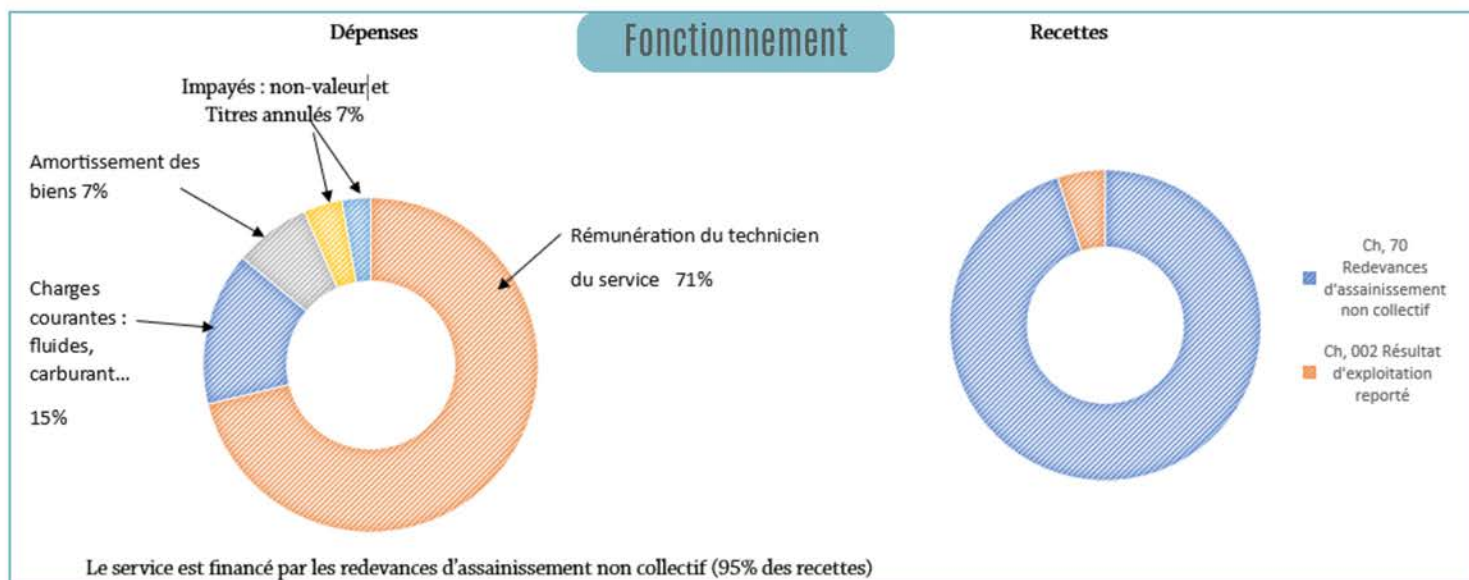
Ce budget retrace les travaux d'aménagement et les cessions de lots aménagés dans leur intégralité sur la zone d'activités Balagère.

En premier lieu, la collectivité supporte la charge des dépenses afférentes à la production du bien (achat de terrains, études et travaux).

Les dépenses sont alors répercutées dans le coût du bien et intégrées au prix de vente.

3. Le budget annexe du SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif

Section de fonctionnement : 53 777,00 € ; section d'investissement : 20 759,92 €



LES COMMUNES

Montselgues

Entre Cévennes et montagne ardéchoise, Montselgues s'étend sur 36 km² d'espaces naturels, étagés entre 500 et 1260m d'altitude, avec plus de 50% de forêts qui encadrent de grands espaces couverts de genets purgatifs, pâturages, falaises et chaos granitiques.

Son éloignement géographique des zones urbaines en fait une commune riche en **animations et initiatives locales** (notamment la foire aux plantes et artisanat du 8 mai, et une crèche de Noël provençale renommée).

Encore fortement agricole, avec une dizaine d'exploitations en activité (bovins, ovins, caprins, châtaignes, miel), elle s'est ouverte depuis longtemps sur l'accueil et le tourisme de pleine nature (randonnées pédestres et équestres, vélo, Gravel, pêche en étangs) en s'appuyant sur ses auberges et le gîte d'étape et de séjour de La Fage.

La commune de Berrias-et-Casteljau est née de la fusion des deux communes à la suite de la loi Marcellin en 1971. Située à une altitude moyenne de 181 mètres et bénéficiant d'un climat méditerranéen, les principales activités sont l'agriculture, la viticulture, et le tourisme car elle est connue pour son patrimoine.

Le bois de Païolive

Il s'étend sur les communes de Berrias-et-Casteljau, Les Vans et Banne : 16 km², biodiversité très riche (insectes, oiseaux, batraciens, mammifères et surtout de coléoptères), roches calcaires pétrifiées aux formes diverses, chênes blancs et verts, traversé par les gorges du Chassezac.

Le stratotype

Couche calcaire découverte en 1875, typique du début du crétacé inférieur (limite crétacé-jurassique) du nom de stratotype du « Berriasien ».

Les dolmens

Le plateau calcaire dans lequel le Chassezac a creusé son lit contient plus de 400 dolmens, très souvent regroupés en nécropoles (celle des Granges comporte au moins une trentaine de dolmens de différentes tailles). Les dolmens ardéchois ont été érigés durant une période allant de 2500 à 1800 ans avant J.-C., par une civilisation de cultivateurs éleveurs.



© PNR Monts d'Ardèche

Aigle royal et vautour

Ces deux espèces font l'objet d'une surveillance et d'une protection accrue. Ainsi, les aiglons qui naissent sont bagués et suivis, et les vautours viennent se restaurer à une placette d'équarrissage d'ovins et de caprins, équipée d'un point de vue d'observation pour les curieux. Une solution qui profite aussi aux éleveurs.

Bagage de l'aiglon

Maire : Joël Fournier
Site : www.mairie-montselgues.fr
Nombre d'habitants (2022) : 88

Il faut noter son **patrimoine naturel remarquable** (tourbière des Narcettes, chaos granitique du Petit-Paris, parois rocheuses de Chamier), et les marques du génie humain (église romane du XII^e siècle, mas de l'Espinass du XV^e, maisons de granit).



© PNR Monts d'Ardèche

Berrias & Casteljau

Maire : Robert Balmelle
Site : www.berrias-et-casteljau.fr
Nombre d'habitants (2022) : 779



Sainte-Marguerite-Lafite

La Commanderie de Jalès

Fondée en 1140 par les Templiers, l'une des plus vieilles commanderies et des mieux conservées de France, elle est classée monument historique depuis 1946. Elle fut un haut lieu de la contre-révolution avec les camps de Jalès entre 1790 et 1792. Aujourd'hui, elle abrite un département du CNRS, Archéorient.

Les châteaux :

Datant du XXII^e siècle, le **château de Casteljau** est au centre d'une presqu'île formée par un méandre du Chassezac qui constitue « l'éperon barré de Casteljau ». A Berrias, le **château de la Motte** est plutôt un vaste manoir de 1864. Son domaine est traversé par le ruisseau du Berre (d'où « Berrias ») dont la source est bordée par les ruines d'un réservoir gallo-romain datant du 1^{er} siècle.



©Borre Zimmermann - OT Cévennes d'Ardèche



Les Vans

Maire : Jean-Marc Michel
Site : www.les-vans.fr
Nombre d'habitants (2022) : 2 680



Pour découvrir les infos sur d'autres communes, rendez-vous sur notre site www.cdc-vansencevennes.fr

Avec les communes associées de Brahic, Chassagnes et Naves, la commune des Vans forme un centre attractif et vivant toute l'année, grâce à son marché, ses commerces et artisans, services publics...

La vie culturelle est particulièrement dynamique avec, parmi ses établissements publics, un musée, un cinéma et la médiathèque intercommunale, ainsi qu'un réseau de plus de 100 associations. Un panel d'activités et d'animations culturelles, sportives ou artistiques rythme ainsi le calendrier annuel.

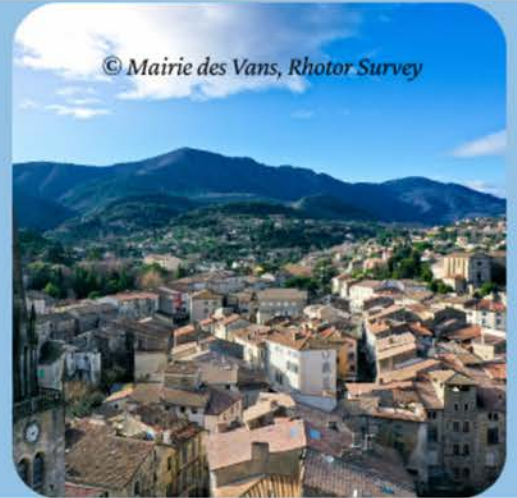
La ville des Vans se caractérise par ses rues, places et calades préservées animées par les façades de demeures du XII^e siècle principalement. Son patrimoine bâti réunit un Temple rond, témoin vivant de la culture protestante, l'Église Saint-Pierre-es-Liens et son retable du XVII^e siècle classé Monument Historique, un lavoir couvert ou encore la statue monumentale de Léopold Ollier. C'est enfin un point de départ idéal pour des randonnées à la découverte du Parc national des Cévennes et du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Le Musée des Vans

Le territoire caractérisé par une importante diversité du sous-sol est présenté au musée des Vans à travers des expositions, ateliers et rencontres pour dévoiler les différentes facettes de ce patrimoine naturel et culturel. L'établissement bénéficie du label « Musée de France ». Musée des Vans, 4 rue du Couvent, 07140 Les Vans
04 75 37 08 62

L'actualité du musée est à retrouver sur le site internet www.les-vans.fr (rubrique « vivre ici ») et sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram

© Mairie des Vans, Rhotor Survey



- montagne
- piémont
- plaine



L'Espace Vivans – Cinéma et Culture

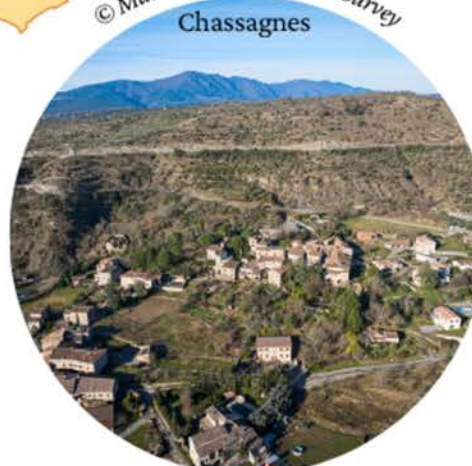
Une large palette de rendez-vous culturels et cinématographiques y sont présentés, avec des programmations spécifiques (goûter ciné, ciné-seniors, un film un livre, festivals thématiques...) toute l'année. Cette salle confortable de 308 places est également utilisée pour des manifestations autour du spectacle vivant (théâtre, concert, danse...), des conférences et congrès (Journées Léopold Ollier, Journées Culturelles...), ou encore pour le traditionnel après-midi de Noël à destination des enfants scolarisés aux Vans proposé par le Centre d'Animation Vanséen.

Programmation sur le site internet www.espacevivans.fr, newsletter par mail espace-vivans@les-vans.fr; Facebook et Instagram.

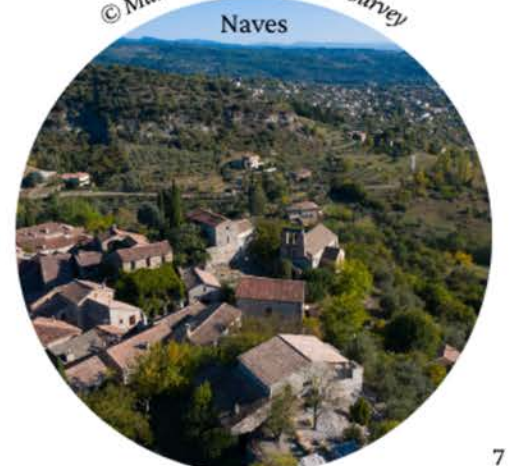
© Frances Harper
Brahic



© Mairie des Vans, Rhotor Survey
Chassagnes



© Mairie des Vans, Rhotor Survey
Naves



ESPACE VÉLO TERRITORIAL

UN PROJET STRUCTURANT AU CŒUR DE LA STRATÉGIE PLEINE NATURE

La mobilité douce, et plus particulièrement le tourisme à vélo, connaît un essor remarquable. Notre territoire possède tous les atouts nécessaires pour devenir une destination de référence pour la pratique du vélo sous toutes ses formes. Dans cet élan, et à la suite de l'adoption de la stratégie Pleine Nature en 2022, nous avons fait de cette ambition un axe majeur de développement.

Cette stratégie nous a permis d'être reconnus et soutenus par plusieurs dispositifs, notamment la « Déclinaison territoriale de Destination France – Axe 3, mesure 11 » dès 2022. Nous avons également été lauréats des appels à manifestation d'intérêt « Territoire Région Pleine Nature » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que « Pôle Pleine Nature » du Massif Central.

Afin de développer une offre vélo cohérente, qualitative et adaptée aux attentes des pratiquants, une dynamique collective s'est engagée pour structurer une véritable destination vélo. Notre collectivité s'est associée à la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, à la SPL Cévennes d'Ardèche à l'ensemble des communes du territoire et aux experts locaux.

Les pratiques du vélo sont nombreuses. En 2025, nous avons choisi de concentrer notre action sur le VTT. Nous disposons déjà de circuits Gravel, qui seront prochainement enrichis, et la pratique du cyclisme sur route sera également développée dans les mois à venir.



© Chassezac Sport Nature

Des jalons importants vers la labellisation

Des parcours balisés et sécurisés :



© Arthur Pouchet - Cévennes d'Ardèche

En 2025, une première étape majeure a consisté à procéder au balisage des parcours VTT conformément aux normes de la Fédération Française de Cyclisme, garantissant ainsi une signalétique harmonisée et sécurisée. Sur notre communauté de communes cela représente près de 310 km et 18 circuits au départ de Saint-Paul-le-Jeune, Berrias-et-Casteljau, Les Vans et Montselgues, allant du niveau débutant à expert. L'entretien de ces circuits a été assuré par les Brigades Vertes. Par ailleurs le Tour VTT des Cévennes d'Ardèche est une itinérance de 4 jours qui permet de sillonner 180 km de circuits entre Beaume, Drobie, Cévennes et Chassezac.

Des services pensés pour les cyclistes :

Un accompagnement spécifique a été mené auprès des communes pour la création d'aires de services dédiées aux cyclistes, avec l'appui de partenaires tels que l'ADEME et la Région AURA dans le cadre du dispositif « Territoire Région Pleine Nature ». Cette démarche a donné lieu à une opération innovante : notre Communauté de communes a coordonné une opération sous mandat avec les communes. Elle a piloté l'ensemble du processus – demandes de subventions auprès des financeurs, organisation des marchés, acquisition et livraison du matériel – tandis que les communes assurent la pose. Treize communes du territoire vont être équipées de table de pique-nique, de stationnement avec recharge possible du vélo électrique et de borne de réparation et/ou de gonflage. Le mobilier est en cours de pose.



Inauguration de l'aire de station de services vélo à Sainte-Marguerite-Lafigère

La labellisation, signe d'une reconnaissance nationale



En juin 2025, le territoire des Cévennes d'Ardèche a été labellisé Site VTT-FFC®. Il regroupe désormais, avec la Communauté de communes du Pays Beaume Drobie, 615 km de sentiers balisés et entretenus, répartis sur 34 communes. Avec une trentaine d'itinéraires VTT pour tous les niveaux et 2 itinérances, cet espace est une formidable invitation à la découverte du territoire à vélo, entre vallées, forêts et crêtes panoramiques.

Les signataires de cette convention partenariale sont : les Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Beaume-Drobie, la SPL Cévennes d'Ardèche, la Fédération Française de Cyclisme et le club Chassezac Sport Nature.

Grâce à cette coopération, le territoire bénéficie d'un accompagnement technique et stratégique de qualité pour développer des itinéraires vélo sécurisés et attractifs, renforcer l'offre sportive et promouvoir la mobilité douce.

L'obtention de ce label représente un atout majeur, gage de reconnaissance nationale. Il contribuera à positionner les Cévennes d'Ardèche comme une destination incontournable pour les amateurs de vélo.

ZOOM sur la Traversée cévenole : une itinérance à VAE

La Traversée cévenole est une itinérance de 3 jours à VAE imaginée en lien avec la ligne des Cévennes et son célèbre train, le Cévenol. Sur les 33 km de retour en train, 13 km traversent tunnels et viaducs, offrant un voyage à la fois pratique et spectaculaire.

Cet itinéraire relie les gares de La Bastide-Puylaurent et de Génolhac en trois étapes ardéchoises, en passant par Montselgues, Les Vans et Malbosc, avant de rejoindre Génolhac. Une belle occasion de découvrir le territoire autrement, en alliant mobilité douce et patrimoine ferroviaire.

La Traversée cévenole fait partie des itinéraires cyclables valorisées sur la carte vélo de l'ADT.



Toutes ces actions sont soutenues par Destination France, l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, l'ADEME et la Région AURA



agence nationale de la cohésion des territoires

Destination France
Plan de reconquête et de transformation du tourisme



AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Vélo, aussi une pratique du quotidien

La location de Vélos à Assistance Électrique

En 2025, la Communauté de communes a renouvelé sa flotte de Vélos à Assistance Électrique (VAE), une acquisition approuvée par les utilisateurs, avec une hausse observée des locations sur l'année 2025 (pour les modalités, voir page 27 !)

Création de partenariats avec les entreprises locales pour promouvoir l'usage du vélo

L'année 2025 a été marquée par un partenariat avec le Centre Hospitalier des Cévennes Ardéchoises, et son antenne de Chambonas qui accueille l'EHPAD.

Un VAE a été prêté lors du Challenge Mobilité du 5 juin 2025 pour permettre de découvrir la pratique. Ensuite, comme récompense pour les employés, deux VAE ont été prêtés deux mois à l'automne. Les membres de l'équipe de l'EHPAD désireux de tester les vélos sur leurs déplacements du quotidien ont ainsi pu les emprunter.



Vous êtes une entreprise et souhaitez promouvoir l'usage du vélo ou des mobilités durables auprès de vos agents ? Ecrivez à serviceterritoire@cdc-vansencevennes.fr pour un premier temps d'échange.

Autopartage entre citoyens

Dans le cadre du programme TENMOD (Territoire pour de nouvelles mobilités durables), la Communauté de communes a initié des temps de rencontre dédié à l'autopartage entre particulier.

Kézako ? L'autopartage entre particuliers consiste à mettre une voiture en commun entre plusieurs ménages, et partager son utilisation, suivant ses besoins.

Une soirée de mise en relation des citoyens a été organisée fin mars à Lablachère, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie et l'Alec07 (Agence Locale pour l'Energie et le Climat).

➔ Vous êtes désireux de monter un groupe d'autopartage entre particuliers sur votre commune ?
Écrivez à serviceterritoire@cdc-vansencevennes.fr

Une nouvelle plateforme pour covoiturer

Conscients des problématiques relatives aux déplacements du quotidien, fin 2025, la Communauté de communes a ouvert une « Communauté » au sein de la Plateforme de covoiturage Mov'ici, pour les résidents et usagers du territoire.

Ce site, développé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, vise à développer le covoiturage au quotidien, en parallèle de Blablacar qui promeut surtout des déplacements moyenne et longue distance.

➔ Vous pouvez d'ores-et-déjà rejoindre la communauté en la recherchant sur le site internet : <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>
➔ Vous pouvez également proposer vos trajets, ou en rechercher si vous n'êtes pas motorisés



Habitants et usagers – Pays des Vans en Cévennes et alen tours

2 membres

VOIR LA COMMUNAUTÉ

Groupe de covoiturage initié et animé par la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, à destination des habitants et usagers du territoire.

Reportage

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

Ouverte en 2006, la médiathèque du Pays des Vans en Cévennes devient intercommunale en janvier 2015, avec pour missions de créer, structurer et animer un réseau de bibliothèques et médiathèques. Elle devient ainsi un établissement à vocation de **pilote** dans la politique communautaire en matière de lecture publique. Une des particularités de ce réseau réside aussi dans le fait que la gestion des bibliothèques est restée municipale. Cela dénote un attachement porté par les élus aux bibliothèques, qui sont majoritairement animées par des bénévoles, et demeurent des établissements à vocation culturelle structurants.

Un site qui vous permet de retrouver l'actualité du réseau, de gérer vos emprunts...



<https://cdc-vansencevennes.reseaubibli.fr/index.php>

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES : HORAIRES & COORDONNÉES

Une carte unique, un catalogue en ligne et un service de navette entre les bibliothèques et médiathèques

LES ASSIONS

04 75 37 20 06 (Mairie)
bibliotheque@les-assions.fr
lundi : 16h - 17h30
mercredi de 17h à 18h sauf vacances
le dernier mercredi du mois Goûter-lecture
16h-17h30.
été : lundi 16h30-18h

BEAULIEU

04 75 36 70 87
bibliothequebeaulieu@orange.fr
mardi : 16h30-18h30
mercredi : 10h-12h
samedi : 10h - 12h
été : mardi : 10h-12h

BERRIAS & CASTELJAU

04 75 35 17 69
bibliothequedeberrias@gmail.com
BERRIAS : mercredi et jeudi 14h-18h
(mai à septembre : mercredi 14h-18h et jeudi 9h-12h)
CASTELJAU : 1 jeudi sur 2 : 14h30 - 17h30

GRAVIERES

04 75 37 24 04 (Mairie)
lasserreauxvires@orange.fr
mardi : 9h - 11h30,
jeudi : 16h - 18h (fermé le jeudi l'été)

MALARCE-SUR-LA-THINES

04 75 39 45 26 (Mairie)
bibliothequemalarce@laposte.net
jeudi : 17h à 19h d'avril à octobre
jeudi : 16h à 18h de novembre à mars

MALBOSC

04 75 36 90 40 (Mairie)
samedi : 9h30 à 11h30

MONTSELGUES

04 75 36 94 91 (Mairie)
bibilimontselgues@yahoo.com
mardi : 16h - 17h30 (fermé l'été)

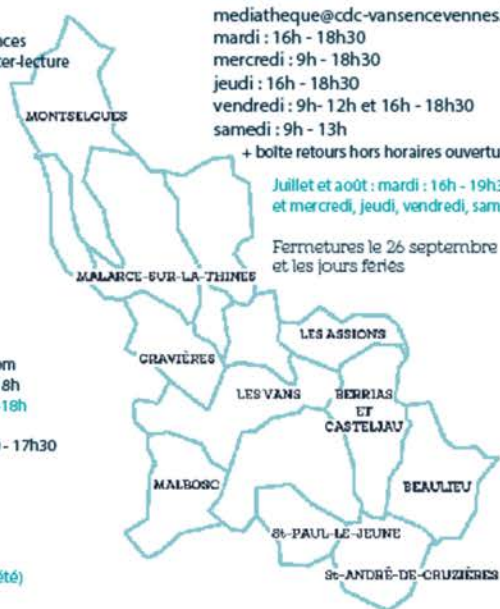
MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

8 route du Vivarais, 07140 Les Vans
04 75 37 84 45
mediatheque@cdc-vansencevennes.fr
mardi : 16h - 18h30
mercredi : 9h - 18h30
jeudi : 16h - 18h30
vendredi : 9h- 12h et 16h - 18h30
samedi : 9h - 13h

+ boîte retours hors horaires ouverture

Juillet et août : mardi : 16h - 19h30 et mercredi, jeudi, vendredi, samedi 9h - 13h

Fermetures le 26 septembre et les jours fériés



SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIERES

04 75 93 15 32
bibliothequestac@laposte.net
lundi : 14h - 15h30,
mercredi : 16h - 18h
samedi : 10h - 12h

SAINT-PAUL-LE-JEUNE

MEDIATHEQUE ANDRE BRAHIC
04 75 39 28 82
biblio@saint-paul-le-jeune.fr
lundi : 9h - 12h
mardi : 16h30 - 18h30
mercredi : 10h - 12h et 14h - 17h30
vendredi : 16h30 - 18h30
samedi : 10h - 12h

Chiffres clés

- 11 points de desserte ;
- 1 navette intercommunale hebdomadaire ;
- 9 sites desservis chaque semaine ;
- 3 sites desservis selon la demande ;
- 6300 transferts par an, soit 150 livres par navette, soit 12 caisses par semaine ;
- 1 navette de la médiathèque départementale par mois ;
- 6 déplacements par an à la médiathèque départementale pour du choix sur place : cela permet l'échange de 600 ouvrages à chaque visite pour renouveler le fonds des bibliothèques du réseau (en remplacement du bibliobus) ;
- 2 400 adhérents, soit 25% de la population ;
- 80 200 prêts par an.

Rencontre avec des bénévoles de bibliothèques

Des situations différentes :

Au sein du réseau, il y a toutes sortes de tailles de bibliothèques. Dans certaines, il y a une majorité d'adultes, et celles qui sont à proximité d'une école accueillent les classes. Il peut y avoir une équipe plus ou moins grande : de 2 à Montselgues, jusqu'à 11 à Saint-André-de-Cruzières...

En plus de la médiathèque intercommunale, deux autres lieux salarient une personne : Saint-Paul-le-Jeune et Malarce-sur-la-Thines.



Saint-André-de-Cruzières

Le rôle des animations :

Les animations proposées alimentent la vie des bibliothèques. Cela peut être par le biais d'animations itinérantes, comme l'exposition Corinne Dreyfuss pour les tout-petits, qui a tourné dans plusieurs communes. Les bibliothèques participent aussi aux événements de leur village.

Certaines bibliothèques accueillent des clubs lecture réguliers, ou disposent de coins lecture et pause café. La bibliothèque est un lieu de sociabilité et d'échange.

Et de grands points communs :

Le temps de gestion du flux informatisé représente de nombreuses heures par semaine.

Le rôle de la coordinatrice est essentiel, non seulement pour faire la navette, mais en soutien administratif, logistique et informatique, et pour le conseil auprès des usagers et des bénévoles. Ainsi, le réseau de lecture publique permet véritablement de faire vivre les bibliothèques municipales et de leur offrir un fonds conséquent auquel elles ne pourraient pas accéder seules.

« Nous ne fonctionnons que parce qu'il y a le réseau. Sans lui, il n'y aurait pas de bibliothèque à Gravières. Les bibliothécaires professionnelles viennent en soutien : l'âge des lecteurs pour certains livres (les mangas, par exemple), les nouveautés, le prix littéraire, l'achat de livres... C'est une chance d'avoir des personnes aussi agréables et bienveillantes que Claire et Fabienne, elles nous coachent ! Cela donne du sens, de la gratification et du plaisir. »

Michèle Pellet



Gravières

Le réseau c'est aussi...

- Des acquisitions partagées : 550 ouvrages acquis et repartis dans les bibliothèques du réseau par le budget intercommunal, dont 90 romans de la Rentrée littéraire choisis et repartis lors de la traditionnelle réunion plénière en septembre, et 48 romans jeunesse pour le prix littéraire des CM du territoire ;
- 182 livres offerts aux 182 élèves participants au Prix littéraire des CM en 2025 à la suite de l'atelier d'écriture avec l'auteur en résidence Olivier Ka ;
- Et un nombre incalculable de fonds flottants (les livres qui tournent entre les bibliothèques selon l'accompagnement d'une exposition, le projet d'une école, une thématique explorée...) ;
- L'accueil de 25 Classes, 5 crèches/RAM et 16 assistantes maternelles ;



Saint-Paul-le-Jeune

Aurélie Chamard, salariée de la médiathèque de Saint-Paul-le-Jeune

« On entendait souvent des gens dire qu'ils n'osaient pas venir, sous prétexte qu'ils n'étaient pas de grands lecteurs. Nous avons beaucoup travaillé pour que la médiathèque soit ouverte pour tous.

Ce qui me plaît dans ce travail, c'est l'humain, on finit par établir une complicité avec les lecteurs, et certains d'ailleurs, nous racontent leur vie.

Le travail en bibliothèque est mouvant, il faut constamment s'adapter, car la culture et les envies des gens changent.

Et il y a toute la partie immergée de l'iceberg, l'essentiel du travail ne se voit pas : la gestion des livres, le renouvellement du fonds, recouvrir et cataloguer les nouveautés, s'occuper des navettes, la régie, la communication, l'organisation des manifestations, dont l'exposition sur le patrimoine qui me passionne, car il y a tout à créer de A à Z.

Mon travail repose beaucoup sur le soutien des bénévoles, de la mairie et des élus, ainsi que les bibliothécaires professionnelles, qui organisent des rencontres entre bénévoles, et c'est riche de pouvoir échanger sur nos pratiques. »



Porté par la médiathèque intercommunale, **le réseau** est une dynamique collective, avec des réunions, des temps de partages et d'échange, entre l'équipe salariée de la médiathèque intercommunale et les bénévoles des bibliothèques et médiathèque.

Le réseau est conventionné avec la **Médiathèque Départementale de l'Ardèche**, qui propose gratuitement à tous les ardéchois l'accès à ses ressources numériques : 1900 titres de presse, 5000 livres numériques, des millions de titres musicaux, 5 webradios, un catalogue de films documentaires, un millier de vidéos d'autoapprentissage... Rendez-vous sur le site : <https://mediatheque-numerique.ardeche.fr/>

Les temps forts de 2025

→ Spectacle « Désordre et dérangements » de la Cie Une autre Carmen (voir page 18) ;

→ Spectacle « Comme des bêtes » de Violaine Bérot, Géraldine Alibeu et Rachel Julie Petit ;

→ Prix littéraire « un pour tous, tous pour lire » : Tonnerre de Mammouth de Véronique Delamarre et Pascale Perrier (éditions Sarbacane). Les 182 élèves de CM1 et CM2 du territoire ont voté pour ce pétillant roman, rencontre avec son auteur en mars 2026 !

→ En bref : lecture à voix haute avec la comédienne Maïa Jarville ; exposition photo avec la photographe Alexa Brunet et le chercheur Félix Tréguer ; atelier autour de l'artothèque avec Clothilde Staës ; atelier BD avec l'auteur Jean-Baptiste Drouot ; lectures dans l'herbe (juillet et août)...

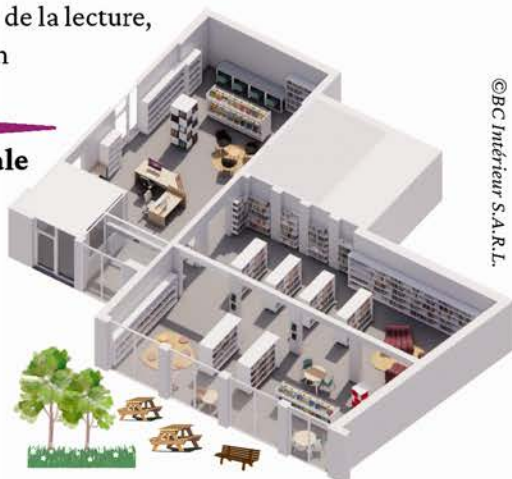
Et n'oublions pas :

- L'artothèque, qui met à disposition du public d'un fonds d'œuvres originales (dessins, gravures, estampes...) ;
- Le prêt de jeux de société ;
- « Tout-petit-qui-lit », avec lectures et spectacles pour les enfants de 0 à 4 ans ;
- Les ateliers informatiques ; le club lecture ;
- Le Printemps des poètes et les Nuits de la lecture, pour un temps convivial autour d'un événement littéraire...

La médiathèque intercommunale déménage en janvier 2026

Elle rejoint le nouveau pôle de services au public qui se trouve au **8 route du Vivarais** (voir page 13).

Les nouveaux locaux sont à découvrir à partir du samedi 31 janvier 2026, toute la journée !



Pendant la période du déménagement les 9 autres bibliothèques et médiathèque du réseau ont continué à accueillir le public. Créée en 2006, la médiathèque a 20 ans et le réseau des bibliothèques en a 10 ! Cette année sera l'occasion de fêter cela avec vous au mois d'octobre, avec des auteurs, autrices jeunesse, des artistes, des spectacles... et en musique !

La parole d'usagers

« J'ai toujours fréquenté les bibliothèques, mais là où j'habitais avant, la médiathèque était loin. C'est une vraie chance d'avoir une médiathèque de cette taille aux Vans, et de pouvoir profiter de la richesse et de la diversité des fonds de la médiathèque départementale et de la mise en réseau.

Avec mes enfants, nous y allons deux fois par semaine pour emprunter des livres, des DVD, des CD... Mon aîné a appris à lire tout seul avec les livres audio !

C'est précieux de pouvoir bénéficier de conseils en direct, notamment pour le choix de films adaptés à l'âge des enfants. D'autant plus que les conseils sont souvent mieux entendus par les enfants quand ils ne viennent pas des parents...

Parfois on reste aussi à l'espace de lecture, car c'est un lieu de rencontre et d'échange, on y emmène les copains rencontrés au parc ou à l'espace sportif.

Les conseils sont toujours très adaptés, et ils permettent de diversifier les lectures, d'aller vers des œuvres auxquelles on n'aurait pas pensé. De plus, les bibliothécaires sont très à l'écoute aussi de nos recommandations et de nos avis, ça va dans les deux sens. »

M.N.

« J'ai un enfant qui est un gros lecteur, 6 à 8 livres par semaine, donc on y va toutes les semaines pour renouveler le stock. J'ai commencé à fréquenter la médiathèque de manière assidue quand j'ai eu mon fils, parce qu'il y a beaucoup de choses proposées pour les tout-petits.

J'ai pu profiter des postes informatiques à un moment où j'étais sans ordinateur, c'est un service très utile.

A mon sens, la plus grosse réussite de la médiathèque intercommunale, c'est d'être un lieu culturel à part entière, où l'échange se fait entre les utilisateurs et avec les bibliothécaires, toujours prêtes à conseiller et à écouter nos remarques.

Pour moi, le livre est l'élément de transmission de connaissances, d'idées, de compétence, c'est le média par excellence, et ce, depuis des millénaires... »

F.S.

Le futur pôle de services au public



Plusieurs services, actuellement en location, déménagent pour venir rejoindre le nouveau siège de la collectivité, qui se situera au 8 route du Vivarais, aux Vans. Il s'agit du seul bâtiment de l'ancien hôpital à avoir fait l'objet d'une restauration, avec pour souci de correspondre aux normes des bâtiments à haute qualité environnementale.

Il regroupera les services administratifs, la médiathèque, France services et le coworking.

Le déménagement aura lieu dans la première quinzaine de janvier 2026.

La zone d'activité artisanale de Balagère

L'année 2025 a vu l'aboutissement d'un chantier de plusieurs années, avec la réception des travaux dans la zone artisanale de Balagère.

Cette zone n'accueillera pas de commerce, pour ne pas faire concurrence aux commerçants des Vans. Des efforts ont été faits pour qu'elle soit exemplaire du point de vue de l'environnement et paysager, avec la pose de panneaux photovoltaïques obligatoires sur les toits des bâtiments.

Le montant total de l'opération approche les 1 200 000 €, avec un apport de 125 000 € de l'État, et 100 000 € du Département. Les lots sont donc ouverts à l'acquisition.



Économie



La collectivité soutient financièrement des entreprises grâce à l'aide au projet, et des communes pour de l'investissement.

l'aide aux projets

- le C4, pizzeria à Berrias-et-Casteljau : 5 000 €
- SAS Les granges, boulangerie aux Vans : 5 000 €
- La hutte des glaces, glacier à Naves : 2 062 €
- Le Petit carroussel, aux Vans : 4 800 €

le fonds de concours

- Montselgues, pour la réfection d'une route communale détruite par un glissement de terrain : 12 000 €
- Saint-Paul-Le-Jeune, pour l'aménagement de l'aire de service camping cars et skatepark : 12 000 €
- Malarce-sur-la-Thines, pour l'aménagement de la place de la mairie : 8 000 €

ISPAM

89 000 € de prêt d'honneur attribués

8 projets soutenus, dont 7 concrétisés et 1 non engagé

La collectivité adhère à la plateforme Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale qui peut proposer des prêts d'honneur sans intérêts (après accompagnement), considérés comme des fonds propres par les banques.

Clémentine Folcher : création d'un glacier, Les Vans, 5 000 €

Adrien Labalme : reprise d'un garage carrosserie, Chambonas, 14 000 €

Eric Joppart : création d'une entreprise de taxi, Les Vans, 6 000 €

AMESUD

ESPACE DE RESSOURCES AU SERVICE DE VOS PROJETS EN SUD-ARDECHE

Soutenue financièrement par la Communauté de communes, l'association AMESUD aide à concrétiser les projets de création ou de développement d'entreprise.

- 87 RDV programmés sur l'année
- 67 RDV effectués
- 12 permanences réalisées à France services
- 13 ateliers collectifs sur les thèmes suivants :

- ➔ Essentiels de la micro-entreprise
- ➔ Business Model Canvas
- ➔ Gestion du temps
- ➔ Café des entrepreneurs
- ➔ Pitch commercial
- ➔ Intelligence artificielle

Contact :

04.75.89.21.51

[https://](https://www.amesud.fr/)

www.amesud.fr/

- 46 projets de création d'activités, soit 54,8%
- 10 formalités entreprise, soit 11,9%
- 9 développements entreprise, soit 10,7%
- 8 recherches d'emploi, soit 9,5%
- 8 projets de formation, soit 9,5%
- 3 appuis à la fonction employeuse, soit 3,6%

Pascal Rieubon : création d'une boulangerie, Les Vans, 12 000 €

Nina Gerardy : création d'une entreprise d'ostéopathie, Les Vans, 5 000 €

Clement Rouquette et Antoine Cano : reprise d'un élevage caprin, Beaulieu, 25 000 €

Manon et Gael Thibon : reprise d'un village de gîtes, Banne, 12 000 €

Passé en comité en Décembre

Hugo Dalle : reprise d'une laverie sur Les Vans 13



Situé aux Vans, France services a accueilli, informé, orienté et accompagné **2635 personnes** dans leurs demandes administratives auprès des grands organismes publics français depuis janvier dernier.

Mmes Natacha Deschamps et Isabelle Denis, qui a intégré le service le 1^{er} septembre 2025, vous reçoivent aux horaires suivants :



HORAIRES
 Lundi : 13h / 17h
 Mardi : 8h30 / 12h00 – 13h30 / 16h30
 Mercredi : 8h30 / 12h00
 Jeudi : 8h30 / 12h00 – 13h30 / 16h30
 Vendredi : 8h30 / 12h00

Chaque mois, il peut y avoir des jours de fermeture pour la gestion du service. Ces dates sont annoncées sur le site internet de la Communauté de communes, dans la rubrique "Actualités", et sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Illiway). Elles apparaissent aussi dans les mairies et sur la façade de France services.

Accompagnement auprès des partenaires nationaux suivants :



Un suivi personnalisé

- ➔ France services peut répondre à vos interrogations, vous orienter vers le bon acteur, vous fournir les documents papiers liés à votre demande ou les accès aux sites internet le permettant, vous aider à vérifier la complétude d'un dossier.
- ➔ Nos bureaux donnent accès à des ordinateurs en libre service avec WIFI et scan.
- ➔ Il est également possible d'imprimer des documents en liaison avec nos partenaires (maximum 10 feuilles recto-verso).

Certains de nos partenaires assurent des permanences dans nos locaux pour vous aider dans vos demandes (uniquement sur rendez-vous, pris directement auprès de leurs services) :

- Alec07 et SOLIHA pour la rénovation énergétique de votre habitat
- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) pour vous accompagner dans votre vie professionnelle et familiale
- L'association Amesud pour mieux construire vos projets professionnels
- L'association Aime pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet professionnel
- Le point info justice pour vous informer et vous orienter sur vos questions juridiques
- Vous pourrez aussi rencontrer un médiateur familial en cas de changements familiaux impactants et la médiatrice santé (voir ci-dessous) :



Accueil sur place ou par téléphone

04.82.77.11.17

fs@cdc-vansencevennes.fr

<https://www.cdc-vansencevennes.fr/services-de-proximite-au-quotidien/france-services/>

Médiation santé - depuis septembre, la médiatrice santé reprend du service !

La médiation santé consiste à aller vers les personnes en situation de vulnérabilité ou de précarité, afin de les inciter à prendre soin d'eux et de leur santé. Pour tisser ces liens, Maud Batias, infirmière de formation, se rend régulièrement à des permanences : pendant les distributions des Restos du cœur et dans les locaux de France services une fois par semaine ; à l'accueil de jour porté par « Alliances générationnelles » une fois par mois. Elle travaille en étroite collaboration avec des partenaires sociaux afin de rencontrer ces personnes isolées, au parcours de santé souvent complexe : faible estime de soi, pathologies mentales ou cognitives, comportements à risques, addictions, etc.

Une fois la rencontre opérée, la médiatrice propose un suivi individualisé, un espace bienveillant d'écoute et d'échanges où elle fait le point avec chaque bénéficiaire sur ses besoins en santé et les démarches à effectuer, elle l'informe sur ses droits, l'oriente vers les ressources du territoire, et l'aide à reprendre confiance dans le système de soin.

Médiation santé

J'ai des difficultés et j'ai mis ma santé de côté

PERMANENCES

- Beaulieu: Restos du cœur
- Vans: France services et Accueil de jour Alliance Générationnelle

Sur RDV

- à St Paul le Jeune
- aux Vans

Accès aux droits et aux soins

Questions santé

Écoute

Confidentialité

Accompagnement

Gratuit !

Maud Batias
 Infirmière, Médiatrice Santé
 Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes
07.57.76.71.55
 mediationsante@cdc-vansencevennes.fr

10 place François Mitterrand, 34200 LES VANS - www.cdc-vansencevennes.fr - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 82 77 11 17
 10 place François Mitterrand, 34200 LES VANS - www.cdc-vansencevennes.fr - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 82 77 11 17

UN NUMÉRO : 07.57.76.71.55

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DES CÉVENNES D'ARDÈCHE

Le Contrat Local de Santé (CLS) des Cévennes d'Ardèche est porté par les Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Beaume-Drobie à travers un poste de coordinatrice, financé à 50% par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et 50% par les Communautés de communes. Il a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en agissant sur l'environnement des personnes.

Le CLS, c'est le développement d'un travail de réseau afin de coordonner les démarches des acteurs et de promouvoir la santé. Il pilote des réunions, dont certaines se pérennisent, comme le **réseau santé-précarité**, qui rassemble les acteurs sociaux du territoire (professionnels, CCAS, bénévoles) et favorise l'interconnaissance, la collaboration et l'accompagnement.

Citons également la réunion de concertation « **logement et santé mentale** », qui permet d'alerter des professionnels de différents domaines (soins, logement, social) sur des situations complexes et de proposer des pistes d'accompagnement. Enfin, le CLS collabore activement avec la **CPTS* Sud-Ardèche Cévennes**.

Contrat Local de Santé des Cévennes d'Ardèche
Un outil au service de la santé des habitants

Pourquoi ?

- ✓ Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé
- ✓ Promouvoir le santé et la prévention en agissant sur les déterminants de santé
- ✓ Coordonner les démarches des acteurs sur le territoire

Comment ?

- ✓ Un partenariat avec les acteurs médico-sociaux du territoire
- ✓ Un poste de coordinatrice financé à 50% par l'ARS - 50% par les Communautés de communes

Qui ?

Pour les habitants du Cévennes

- ✓ Pays des Vans en Cévennes
- ✓ Pays Beaume-Drobie

Contact

Ombelino Duché
c.cheval@cevennes.fr
07 48 15 34 84

École des Parents et des Éducateurs 07
Une association pour accueillir, informer et accompagner les familles et les éducateurs

Point Écoute Famille
Une écoute bienveillante et confidentielle

1 samedi par mois:

- 13/09/25
- 11/10/25
- 8/11/25
- 13/12/25
- 10/01/26
- 14/02/26
- 11/04/26
- 9/06/26
- 13/06/26

Accueil du groupe familial par un professionnel
Espace de dialogue dédié à la relation familiale
Pour trouver des solutions ensemble
En prévention des situations de crise

Sur rendez-vous auprès de l'EPE 04 69 22 16 80
Dans les locaux du centre socio-culturel Revivre
1 place du Temple // Les Vans
Participation selon le quotient familial

D'autres réunions ont démarré en 2025, comme le **réseau sport-santé**, avec le Comité Olympique de l'Ardèche, pour identifier, coordonner et développer des projets dans ce domaine ; le groupe de travail **santé-environnement**, avec les services de l'enfance et de la jeunesse, pour développer leurs actions sur ce sujet.

Le CLS a travaillé à la création du poste de médiatrice santé, qui intervient sur des permanences extérieures afin d'accompagner les personnes très éloignées du système dans un parcours de soin. Il a également soutenu le renouvellement des permanences du **Point Écoute Famille** sur 2024-2025 grâce à un financement du Pacte Local des Solidarités. Une professionnelle de l'École des Parents et des Éducateurs accueille les familles qui en ont besoin, sur rendez-vous, au centre socio-culturel Revivre.

2025

C'est l'année du développement d'actions dans le domaine de la santé mentale :

- ➔ Une formation aux Premiers Secours en Santé Mentale proposée aux intervenants auprès des jeunes,
- ➔ Une journée festive dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale.



36^e ÉDITION

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025 12h-18h

Pour notre santé mentale, réparons le lien social

GRATUIT Buffet offert

Stands, ateliers, animations, spectacle

www.semaines-sante-mentale.fr

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse
354 route de l'école - 07230 Lablachère
(reporté en cas de pluie)

Un évènement organisé par le Contrat Local de Santé

*La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud Ardèche Cévennes (CPTS SAC) est une association créée à l'initiative des professionnels de santé des Vans et alentours, qui vise à faciliter l'accès aux soins et renforcer la coordination entre les professionnels de santé. Voir le reportage dans le bulletin n°4 ! Contact : 04.75.35.06.85 - contact@cpts-sac.fr

LE RELAIS PETITE ENFANCE DES CÉVENNES D'ARDÈCHE

Le Relais Petite Enfance (RPE) des Cévennes d'Ardèche regroupe :

L'accompagnement des assistant.e.s maternel.le.s à leur domicile ou en **Maison d'Assistant.e.s Maternel.le.s (MAM)** ;

Le service de **Guichet Unique** pour les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant en crèche ou auprès d'un.e assistant.e maternel.le. Il est conjoint avec la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie.

Diverses rencontres, conférences, formations et ateliers sont proposés aux assistant.e.s maternel.le.s au cours de l'année.

Les enfants accueillis peuvent participer aux ateliers d'éveil que le RPE organise et ainsi se rencontrer, partager un moment de jeux, découvrir ensemble des lieux, des matières, des sensations et des émotions. Tout cela est différent et complémentaire de ce qui est vécu avec leur assistant.e maternel.le.

L'orientation des familles permet de proposer un mode d'accueil adapté à leurs besoins (travail, maladie, répit familial...), en crèche ou auprès d'un.e assistant.e maternel.le.

Il suffit de compléter un formulaire accessible depuis le site de la Communauté de Communes, rubrique « besoin d'un mode de garde ». Une rencontre sera ensuite proposée avec la responsable pour compléter le dossier.



Crèches

- Les Vans - 30 places
- Rosières - 35 places
- Valgorge - 15 places

Assisant.e.s maternel.le.s

- Pays des Vans en Cévennes - 34
- Pays Beaume-Drobie - 25

Maisons d'Assistants Maternelles

- Les Vans - 28 places (16+12)
- Beaulieu - 12 places
- Saint-Paul-le-Jeune - 8 places



Contact :

Blandine Hertzog-
Martin

06.70.68.05.07

[https://www.cdc-vansencevennes.fr/
grandir-ensemble/petite-enfance/
relais-petite-enfance/](https://www.cdc-vansencevennes.fr/grandir-ensemble/petite-enfance/relais-petite-enfance/)

CRÈCHE « LES POUSSINS »

Principal mode de garde collectif du territoire.

15 professionnels accueillent quotidiennement 30 enfants selon différents types d'accueil.

Souvent le lieu des premières séparations et l'un des premiers lieux de sociabilisation avant l'école, le passage à la crèche est une étape du développement social de l'enfant.



L'accueil en collectivité permet aux enfants d'entrer progressivement en relation avec les autres et de développer ses capacités sociales. Un cadre sécurisant et riche est offert aux enfants pour faciliter les interactions, appréhender les valeurs comme le partage, le respect et apprendre les règles de vie. C'est pourquoi l'accueil débute toujours par une période d'adaptation et de familiarisation.

Les professionnels accompagnent chaque instant par des regards, des gestes et des paroles bienveillantes et encourageantes.



La crèche, un lieu
de socialisation !

Il est proposé aux enfants des activités favorables à la construction des liens comme les jeux de ballons, les rondes, les moments de paroles... La lecture est aussi un médiateur important. En ce sens, un partenariat fort est établi avec la médiathèque intercommunale. Des intervenants enrichissent aussi l'équipe pour des ateliers spécifiques comme en 2025 autour du jardin (avec Jérôme de l'association VIE) et du cirque (avec Ambre de la compagnie l'Art d'en faire). Des rencontres intergénérationnelles sont organisées tout au long de l'année avec les enfants du centre de loisirs Revivre et les résidents du Centre Hospitalier des Cévennes d'Ardèche, site de Chambonas. Des sorties à la médiathèque et au musée des Vans amènent aussi à ouvrir les enfants à la culture et aux rencontres extérieures.



A la crèche, les enfants apprennent à se construire en interagissant. Cela facilite leur passage à l'école. En juin, une passerelle avec la maternelle des Vans est organisée.

Des moments conviviaux autour de la fête de la musique, de la rentrée ou encore d'ateliers parents/enfants/professionnels enrichissent encore les relations sociales.

Les professionnels guident les enfants afin qu'ils se construisent en confiance pour s'ouvrir aux autres.



ACCUEIL DE LOISIRS - LES BALLADINS

Les Balladins propose l'accueil des enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et vacances intermédiaires dans son antenne de Saint-Paul-le-Jeune.

Pendant les vacances d'été, deux accueils sont proposés : à Saint-Paul-le-Jeune et à Beaulieu.

Nombre de familles :

99

Nombre d'enfants :

190

Les fils conducteurs des activités de l'année 2025 recouvrent : la découverte de l'environnement, l'alimentation et les racines du « Terr'âge ». Ce dernier terme désigne le projet intergénérationnel, comme les rencontres avec les aînés de la résidence Le repaire, ou celles avec les enfants de la MAM Les Parpaillous, qui établissent une passerelle entre la MAM et le futur accueil de loisirs et préparent les enfants.

Des temps d'activité communs aux deux structures d'accueil de loisirs du territoire sont organisés régulièrement lors des vacances intermédiaires : les enfants des Balladins et ceux du centre socio-culturel Revivre se sont retrouvés pour une journée à la neige, la semaine intercommunale culturelle, ou tout simplement pour une journée de rencontre.

Par conséquent, les partenaires et prestataires sont nombreux : le CCAS de Saint-Paul-le-Jeune, la médiathèque André Brahic, la médiathèque intercommunale du Pays des Vans en Cévennes (« Lire dans l'herbe »), le Parc Naturel des Monts d'Ardèche (découverte de l'environnement et ateliers extérieurs), EHPAD Les Pervenches (Maisonneuve), l'Art d'en faire, Mine de talents (ateliers sur l'environnement, parcours sensoriels, confection de papier végétal), Meuble et Autrement (réalisation de panneaux 3D, maquettes), Eric Paris (découverte musicale).

Les sorties proposées en 2025 : à la Grotte de la Cocalière, dans le bois d'Abeau, à la neige, à Airjet'Filets... N'oublions pas les ateliers cuisine et le traditionnel défilé d'Halloween !



CONVENTION TERRITORIALE D'ÉDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE - CTEAC

La Communauté de communes du Pays des Vans est signataire d'une CTEAC, autrement dit une Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture. Cette dernière est multipartite puisqu'elle engage également l'État via la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de l'Ardèche, l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales et le réseau Canopé.

Au travers de ce document contractuel, la Communauté de communes s'engage à mettre en œuvre un programme d'actions durant trois ans et pendant l'année scolaire, ceci en partenariat avec différentes structures du territoire. Ces différentes actions sont construites en écho avec les besoins exprimés par les bénéficiaires et partenaires lors de rencontres de territoires qui y sont dédiées.

Ce programme s'articule autour de trois grands axes :

1. La pratique ;
2. La rencontre avec des artistes et leurs œuvres, des scientifiques et leurs recherches, etc. ;
3. L'apport de connaissances et l'affirmation d'un esprit critique.



Voici un résumé des actions menées durant l'année scolaire 2024-2025 :

Projet autour des sciences – Hameau des sciences / deuxième édition

Un programme éclectique - ateliers, conférences, démonstrations, installations, spectacle - et riche en partenariats : Archéorient [Laboratoire du CNRS à Jalès], CCSTI, Auro 'Alpes, POLINNO, PNR des Monts d'Ardèche, Marcher depuis la nuit des temps, bibliothèques et librairies.

14 ateliers en continu / 1 installation [Cie Aérosulpture] / 1 balade / 1 spectacle.

Près de 500 personnes ont fréquenté cet événement. Celui-ci s'est prolongé dans le réseau de lecture publique avec le muséum de l'Ardèche qui a proposé des ateliers de réalité virtuelle sur la thématique nationale de la Fête de la science (Un océan de savoirs) pour les 8/13 ans, suivis d'une conférence tout-public avec l'équipe de Deep Climate.



Projet autour de l'architecture

La mise en œuvre du projet intitulé « S'abriter/Habiter » avec la Maison de l'Architecture de l'Isère s'est déclinée, entre octobre et novembre 2024, autour de plusieurs actions :



- ➔ Une formation professionnelle à destination des équipes enseignantes impliquées dans ce projet avec Roberta Ghelli (Architecte et directrice de la Maison de l'Architecture) ;
- ➔ Une résidence pédagogique d'architecture pendant trois semaines avec les interventions de deux architectes dans six établissements scolaires et 18 classes, de la maternelle au collège soit 504 enfants concernés par la découverte de leur environnement bâti ;
- ➔ Des ateliers extra-scolaires accueillis par la médiathèque intercommunale les mercredis des semaines de résidence avec 52 personnes participantes ;
- ➔ La création d'une malle pédagogique (Albums jeunesse) déposée à la médiathèque intercommunale et empruntable par les écoles parties prenantes du projet ;
- ➔ La réalisation d'un livret qui retrace les contours de ce projet ;
- ➔ L'organisation d'une exposition des productions des élèves à la Maison de l'Architecture de l'Isère ;
- ➔ L'envoi postal des productions entre les écoles.

Ce projet s'est ensuite ouvert à la création artistique avec

L'accueil de l'artiste associée à **FORMAT Danse : Jeanne Brouaye.**

Cette dernière résume son travail ainsi : « Des tasseaux de bois de part et d'autre du plateau, une liste de mots diffusée et un micro pour la chantée : voici les outils dont Jeanne Brouaye s'entoure pour donner corps à un paysage-maison, une sorte d'abri où l'imaginaire se déploie. A partir de gestes d'usage – assembler, hisser, nouer – elle compose un monde fait de presque rien, un terrain de jeu en somme, où se tente un rituel mémoriel et le chemin d'un avenir autre. »

Autour de 2 actions :

- ➔ Un spectacle (partenariat avec la Mairie de Beaulieu et l'association Festi'Beaulieu) devant une trentaine de personnes ;
- ➔ Un atelier de 2 jours ½ dans la salle des fêtes de Beaulieu avec 12 personnes, thématique : l'architecture alternative.



Projet autour de l'opéra et du chant lyrique :

Avec la Cie Une Autre Carmen pendant 3 semaines ½ et alternant ateliers et spectacles (3) de janvier à mars 2025 :

- à l'école des Vans 6 classes (cycles 1 et 2) ;
- à l'Ehpad de Chambonas (ateliers et brigades lyriques dans les chambres) ;
- spectacle tout-public (160 personnes) en partenariat avec la médiathèque intercommunale et dans le cadre du dispositif « Les bébés aiment les livres » initié par le Département de l'Ardèche.

Témoignage du directeur de l'école élémentaire des Vans

« Nous tenions à vous exprimer toute notre satisfaction pour la mise en place du projet avec la compagnie Une Autre Carmen.

Ce projet a été une véritable ouverture culturelle pour nos élèves. Ils ont pu découvrir le chant lyrique, un univers totalement nouveau dans leur quotidien, un art éloigné de leurs connaissances. Au fil des séances, nous les avons vus évoluer : ils sont passés de l'étonnement et de l'amusement à un intérêt, à de la curiosité, et à une sensibilité artistique, capables d'exprimer leur ressenti et d'élargir leur horizon. Ce projet a été une véritable ouverture culturelle pour nos élèves.

La richesse de l'intervention, portée par une artiste, à l'aise avec un jeune public, aux multiples talents (marionnettiste, chanteuse lyrique, clown), a permis aux enfants d'explorer diverses formes artistiques et d'enrichir leur imaginaire. L'articulation entre les ateliers d'initiation et la proposition de spectacles a favorisé une approche active, engageant à la fois le corps et l'esprit.

Cette démarche a permis de développer leur écoute attentive, mais aussi leur esprit critique face au monde sonore et musical. Au-delà de l'éveil artistique, ce projet a contribué au développement global des enfants : des habiletés sociales, affectives, motrices, cognitives et langagières. Ces compétences, entièrement transférables à d'autres domaines scolaires, ont été travaillées de manière naturelle et stimulante. »

PATRIMOINE

Bilan des visites guidées estivales :

La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes s'associe avec les villages de caractères de Banne et Naves afin de mettre en œuvre des visites guidées estivales qui sont conçues et pilotées par Léo Bracciale, guide-conférencier.

Ainsi, deux visites (Naves, de calades en fossiles et Banne, cité gourmande) ont été proposées du 30 juin au 16 septembre, soit 12 temps forts contre 9 en 2024, la période ayant été allongée en 2025.

On enregistre de fait une augmentation du nombre de participants (166 pour Banne contre 147 en 2024 et 129 pour Naves contre 91 en 2024 pour un total donc, de 295 visiteurs (17 enfants et 278 adultes).

On note un véritable attrait pour la dégustation de produits locaux qui fait suite à la visite de Banne et qui est permise grâce à l'implication de Martine Meignier, conseillère municipale, et la générosité des producteurs présents sur le marché de Banne, très couru.

Visites guidées NAVES
de calades en fossiles
Au départ des Vans, empruntez d'anciens chemins médiévaux et partez à la découverte de Naves. Chaque rue offre de surprises architecturales et de merveilles géologiques riches en fossiles. A chaque roche son histoire. Une occasion unique de remonter le temps jusqu'à l'apparition de la vie sur terre.
avec LÉO BRACCIALE - guide-conférencier
Tous les merdis du 1er juillet au 16 septembre 2025 à 17h30
Informations : +33 034 75 37 24 48
Billets en vente à l'Office de tourisme ou sur le site : www.cevennes-ardèche.com
5 euros / gratuit pour les moins de 16 ans

Visites guidées BANNE
cité gourmande
Vous êtes un "fin gourmet" ? Laissez-vous guider à travers un village fortifié riche d'un passé mouvementé et dégustez une sélection de produits proposés par nos producteurs locaux en fin de visite !
avec LÉO BRACCIALE - guide-conférencier
Tous les samedis du 30 juin au 13 septembre 2025 à 17h
Informations : +33 034 75 37 24 48
Billets en vente à l'Office de tourisme ou sur le site : www.cevennes-ardèche.com
5 euros / gratuit pour les moins de 16 ans

Journées européennes du patrimoine :

La Communauté de communes a également proposé une visite guidée spécialement conçue pour les journées européennes du patrimoine. Ces dernières avaient pour thème l'architecture et Léo Bracciale s'est entouré pour l'occasion d'un artiste pluridisciplinaire du nom de Fougère, pour faire « parler et chanter les pierres ! » ainsi que l'annonçait le titre de la visite. Du fait de la pluie, seule la date du 20 septembre a été maintenue avec une trentaine de participants.



L'architecture NAVES
Visites guidées
avec Léo Bracciale - guide conférencier & Fougère
musicien, chanteur, conteur, danseur, peintre
samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025 14h
RDV sur le parking au pied du clocher
GRATUIT SUR INSCRIPTION 07 77 97 99 90
Faisons parler et chanter les pierres !

Les dolmens :



En 2025, 934 personnes (enfants et adultes) ont pu bénéficier des offres d'« Ardèche, terre de dolmens » et découvrir les dolmens, le Néolithique et le patrimoine environnant à travers de nombreuses actions de médiation. Parmi elles, nous pouvons citer les visites guidées et/ou contées, à destination des familles, dans le cadre de séjours Passerelles patrimoines mais aussi sur demande. Elles se sont déroulées à Beaulieu, Berrias-et-Casteljau et Saint-Paul-le-Jeune.



L'école de musique intercommunale

- 140 élèves
- 7 enseignants
- 1 responsable administrative
- 4 concerts
- 10 pupitres

les instruments

- Basse
- Batterie
- Bodhran
- Chant
- Guitare
- Harpe
- Percussions afro-caribéennes
- Piano
- Violon
- Ukulele

Les ateliers collectifs

- Chœur polyphonique
- Eveil
- Formation musicale
- Formation rythmique
- Initiation
- Ateliers pop rock
- Ateliers musiques latines

Je décide de mon degré d'engagement :

Pas de stress, je fais à mon rythme et « à la carte ». Je participe aux concerts si je veux.

Je veux une offre d'enseignement enrichie, je suis le cursus de cycle, qui comprend le face-à-face pédagogique, du collectif et de la FM. Je participe à au moins un concert par an. Il y a un contrôle continu, et je passe un examen de fin de cycle au bout de 3 à 5 ans devant un jury.

L'école de musique poursuit la mise en place de son **projet d'établissement**, notamment en développant les cours collectifs et les actions culturelles. Tous les âges sont concernés : depuis la maternelle avec les cours d'éveil et d'initiation, jusqu'aux adultes débutants ou confirmés, en passant par les jeunes inscrits en cursus de cycle.

Cette année aura été marquée notamment par une grande réflexion autour des **interventions en milieu scolaire**, menée avec les professeurs des écoles, les autres structures ardéchoises et le Département de l'Ardèche, afin de mettre en place de véritables actions culturelles musicales. C'est pourquoi l'année scolaire 2025-26 va proposer une nouvelle formule : un apprentissage plus condensé auprès d'une compagnie de spectacle vivant du domaine de la musique, ce qui va permettre de rentrer plus en profondeur dans un travail artistique.

Par ailleurs, les actions culturelles ont été enrichies par la participation à "Place des Jeunes", organisée par L'Art d'en Faire le 17 mai. Cette journée a réuni des amateurs de 11 à 17 ans avec des temps d'ateliers d'échange de pratiques (danse, théâtre, musique, cirque...), des rencontres entre jeunes et élus, et une scène ouverte. L'école de musique y était représentée par deux ateliers de musiques actuelles.

Je me renseigne ici :

07.57.44.29.85

emi@cdc-vansencevennes.fr

Inscriptions entre le 1er juin et le 15 octobre





D'autres élèves ont aussi pu se produire en première partie de 2 concerts du programme musical de la commune des Vans : 2 chanteuses et l'atelier de musiques latines. Ces deux concerts s'ajoutent aux 4 concerts de 2025 : l'audition de musiques actuelles le 28 mars à Chambonas, l'audition de fin d'année le 14 juin à Saint-Paul-le-Jeune, la fête de la musique le 21 juin aux Vans, et le concert au Centre Hospitalier des Cévennes Ardéchoises en décembre pour Noël. Le choix de l'itinérance pour ces concerts se maintient, et correspond au caractère bicéphale de l'établissement.

Enfin, le premier examen de fin de cycle 1 a eu lieu, pour le pupitre de batterie, avec deux candidats qui ont validé leur cycle.

LE POLINNO

Le Polinno a vécu sa première année dans ses nouveaux locaux à Joyeuse, au « **Le Trait d'Union** », tiers-lieu porté par la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, grâce à un partenariat financier avec les intercommunalités voisines, Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche et Cèze-Cévennes. Ainsi le Polinno a rejoint l'école de cirque l'Art d'en Faire, l'École des Musiques Vivantes et la médiathèque intercommunale du Pays Beaume-Drobie.



Visite de Sophie Elizéon, préfète de l'Archèche, le 13 février 2025

Le Polinno a attiré beaucoup de nouveaux usagers : plus de 2300 accueils en 2025, contre 1656 en 2024. Cette augmentation de 39% s'explique par la diversité des services que l'on trouve sur place. En effet, le Polinno est passé de 250m² à Chandolas, à plus de 650m².

On trouve notamment un espace dédié aux **stages et cours de pratique artistique** : céramique, gravure, dessin, sculpture, etc. Le Fablab, considérablement agrandi, a pu prendre son envol, en accueillant des jeunes et des familles sur des temps dévolus à **la découverte des machines à commande numérique**. Mais son usage premier reste **l'accompagnement des artistes et artisans d'art**, qui représentent 66% des séances de travail. Public cible du Polinno, ces professionnels du territoire ont eu accès à un parc de machines étoffé, pour trouver de nouveaux modes d'expression et des méthodes de production plus précises ou plus rapides. Graveur.ses, céramistes, vannier.res, ébénistes... le Polinno est devenu pour eux un lieu ressource convivial où l'on vient échanger sur ses pratiques et problématiques, fabriquer son mobilier d'exposition, réaliser du packaging sur mesure, fabriquer de nouveaux outils, etc.

Avec **6 ateliers d'art** loués à des jeunes créateurs, le Polinno s'est renforcé de la présence de 3 céramistes, une ébéniste, une vannière et une sculptrice. Ensemble ils ont ouvert une nouvelle boutique collective : le Polinno Bazaar, qui a organisé **trois temps forts réunissant 28 exposants en plus des permanences tout au long de l'année**. L'exposition « Émois en émaux », en coopération avec l'Agence pour le développement des métiers d'art, dont les bureaux sont implantés au Polinno, a fait découvrir un travail inédit réalisé par les céramistes ardéchois, formés au Polinno à l'utilisation des roches ardéchoises pour créer des émaux singuliers. Un des ateliers est attribué à **l'accueil de créateurs en résidence**. Trois groupes d'artistes en résidence ont ainsi été reçus pour des projets collectifs, faisant appel aux compétences et machines du Fablab.



Exposition « Émois en émaux » qui a réuni 11 céramistes ardéchois autour d'une formation à la géologie locale et la fabrication d'émaux à base de roches ardéchoises

Enfin, la **Micro-folie est un outil de médiation artistique** du Polinno et s'articule autour d'un musée numérique donnant à voir près de 7000 œuvres issues des grands musées nationaux. La Micro-folie a permis à 369 personnes dans les EHPAD, accueils de loisirs, écoles, et habitants divers, de découvrir l'art et les pratiques artistiques de manière ludique.

L'année 2026 s'annonce stimulante, avec de nouvelles résidences d'artistes, une journée professionnelle pour artisans d'art et designers, et des travaux de végétalisation de la cour du Trait d'Union !

Contact :

contact@polinno.art
www.polinno.art
du lundi au jeudi,
9h30-17h00,
sur rendez-vous

Tourisme : une année contrastée mais dynamique

La saison 2025 marque un tassement de la fréquentation après une progression continue depuis le Covid. En Cévennes d'Ardèche, environ 1,4 million de nuitées ont été enregistrées en juillet et août, soit une diminution de 4% par rapport à 2024 — un recul toutefois moins prononcé que dans le reste du département. Si la clientèle française reste stable, la fréquentation étrangère est en baisse par rapport à 2024. En revanche, le printemps s'est révélé satisfaisant, avec de bons niveaux de fréquentation lors des week-ends prolongés.

(Source : Flux Vision Tourisme – ADT Ardèche 2025)

La digitalisation de l'accueil et de la réservation

Pilier essentiel de la commercialisation, de l'accueil et de la promotion du territoire, le site de destination www.cevennes-ardeche.com enregistre une nette progression de l'engagement (+136% de durée moyenne par session) ainsi qu'une forte hausse du nombre de nouveaux utilisateurs (+46%).

La communication sur les réseaux sociaux suit également une dynamique positive, avec une augmentation de 20% et une communauté désormais forte de 15 800 abonnés (dont 12 000 sur Facebook et 3 800 sur Instagram).

Bien qu'une majorité de professionnels (60%) se déclare satisfaite de la fréquentation estivale, de fortes disparités apparaissent selon les établissements et les secteurs. La baisse des dépenses, notamment dans la restauration, est un constat largement partagé.



La place de marché* connaît une croissance remarquable de 20% depuis 2024, un record sur la période. Enfin, les cinq bornes interactives du territoire, accessibles 7j/7, ont totalisé 8 190 connexions, principalement à Banne et aux Vans.

Les services à la disposition des habitants

- ➔ En recherche d'idée pour une randonnée à pied ou à vélo, un circuit trail >>> www.rando.cevennes-ardeche.fr
- ➔ Envie de sortir >>> www.cevennes-ardeche.com rubrique **Agenda**.
- ➔ Besoin de réserver une activité >>> **RDV à l'office de tourisme** : 40 activités et billetteries à votre disposition, dont la réservation des cours de tennis, des grands événements et sites touristiques, ainsi que des visites guidées.
- ➔ Envie d'un produit souvenir ou d'une idée cadeau >>> **RDV à la boutique de l'office de tourisme** qui présente une gamme de 200 produits d'artisanat et productions locales.

*Dans le tourisme, une place de marché est une plateforme de vente en ligne qui permet à une destination (ici l'Ardèche) de :

- mettre en avant et vendre les offres de plusieurs prestataires locaux (hébergeurs, activités, musées, événements, billetterie, séjours, etc.) ;
- centraliser les réservations des visiteurs sur un même site ;
- disposer d'un système de paiement en ligne, de disponibilités en temps réel ;
- générer des revenus pour l'économie touristique.

L'Office de Tourisme : moteur d'attractivité et d'innovation

Au cœur du développement territorial, l'office de tourisme Cévennes d'Ardèche confirme son rôle de moteur d'attractivité et partenaire d'accompagnement, d'ingénierie et de commercialisation territoriale. Son action s'articule autour de trois priorités pour accompagner au changement et créer de la valeur pour le territoire, ses habitants et ses visiteurs :



- **Accompagner les professionnels** : 400 partenaires suivis, formations, outils numériques, appui à l'accueil, la communication, la commercialisation et à la transition écologique.
- **Adapter et innover** : intégration de l'IA dans les outils d'accueil et de communication, développement de la réservation en ligne et de nouvelles offres connectées.
- **Promouvoir le territoire** : campagnes digitales, influenceurs, partenariats régionaux et nationaux (Destination France, PACT Cévennes, Pôle Pleine Nature du Massif Central).

Nouvelle étape en 2025 : le lancement d'une mission d'innovation touristique autour des sports et loisirs de pleine nature, notamment la filière canoë sur le Chassezac.

Menée avec un cabinet spécialisé, elle vise à concevoir de nouveaux produits durables et attractifs, à diversifier les clientèles et à rééquilibrer les flux sur l'ensemble du territoire, tout en préparant l'avenir face aux enjeux climatiques et sociétaux.

Cette démarche collective illustre une ambition claire : faire des Cévennes d'Ardèche un territoire pilote d'un tourisme responsable, créatif et partagé.



Séminaire des OT - © C.Heiligenstein OT Cévennes d'Ardeche

Chers habitants, toute l'équipe de l'office de tourisme est à votre disposition pour vous aider à (re)découvrir le Pays des Vans en Cévennes, ses pépites, activités ou animations.

Chers professionnels, la préparation de la saison 2026 bat son plein. Rapprochez-vous de nous dès à présent si ce n'est pas déjà fait !

Office de tourisme Cévennes d'Ardèche :

bureaux de Joyeuse et Les Vans

+33 (0)4 75 37 24 48

contact@cevennes-ardeche.com

www.cevennes-ardeche.com



Tourisme sur le Chassezac

Régulation des canoës par l'instauration de quotas

Durant trois années, les loueurs de canoës, le Département, l'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche (EPTB), l'État, le gestionnaire Natura 2000 et la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes se sont rencontrés pour construire un projet visant à réguler la fréquentation des canoës l'été.

La rivière Chassezac étant dans le périmètre du site « Bois de Païolive – Basse vallée du Chassezac » classé Natura 2000 et Espace Naturel Sensible, un consensus a été trouvé pour limiter la pression subie par la rivière en haute saison.

L'été 2025 a été la première année de mise en œuvre de ce quota, avec une limite journalière de 880 embarcations ayant le droit de circuler, entre la 2ème semaine de juillet et la 3ème semaine d'août, via la prise d'un arrêté préfectoral. La Communauté de communes a été désignée comme la structure en charge du contrôle du respect de ce quota.

Ce projet pensé avec les loueurs de canoës vise à préserver la rivière, en limitant la pollution plastique, induite en partie par le frottement des bateaux ; à pérenniser le travail des loueurs, tout en anticipant une potentielle saturation de la fréquentation en été sur les années à venir.



Médiation entre les usagers de la rivière

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de communes a recruté un saisonnier sur la période estivale en charge de la médiation sur le Chassezac. La saisonnière a rempli les missions suivantes : gestion des conflits entre baigneurs et kayakistes, sensibilisation aux bonnes pratiques et au respect de l'environnement, comptage hebdomadaire du nombre de canoës avant l'industrialisation du processus, et ramassage des déchets sur les plages, en lien permanent avec les professionnels de la location de canoës.

LE PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL DE L'ARDÈCHE MÉRIDIONALE - PAIT

Projet transversal sur les questions d'alimentation locale au sein des 3 Communautés de communes Pays Beaume-Drobie, Pays des Vans en Cévennes et Gorges de l'Ardèche, le Projet Alimentaire Inter Territorial (PAiT) de l'Ardèche Méridionale est aujourd'hui dans sa 2^e phase d'actions.

Cuisine collective

La formation sur les changements de pratiques alimentaires en cuisine collective se poursuit (la 4^e session en 3 ans). La mairie et la cuisinière de l'école de Berrias-et-Casteljau ont accueilli une quinzaine de stagiaires, deux élus communaux, dont Jean-François Borie (maire de Beaulieu, vice-président de notre CDC et président du SICTOBA*), d'autres acteurs de la restauration collective (tels que les agentes de service des repas à l'école de Saint-Paul-le-Jeune ou Joyeuse), la cuisinière du CREPS à Vallon Pont d'Arc, ou des parents d'élèves. Ces formations sont axées sur la mise en

Valorisation des déchets et gaspillage alimentaire

Dans cette continuité du circuit de l'alimentation sur les biodéchets et leur valorisation, une collecte expérimentale des restes de cuisine et de table de restaurateurs s'est mise en place à Vallon-Pont-d'Arc et Ruoms avec la CDC des Gorges de l'Ardèche, pour un compostage en bout de champ chez un agriculteur. Cette expérimentation concluante pourrait s'étendre à la commune des Vans l'année prochaine.

L'accès à l'alimentation de qualité

L'accès à tous à l'alimentation a été abordé notamment lors d'une soirée menée en partenariat avec le Secours Catholique, le CIVAM* Ardèche, Solidarité Paysans et l'Association des Diabétiques autour de la restitution d'une étude nationale « L'injuste prix de l'alimentation », commanditée par ces acteurs. Une cinquantaine de personnes y ont participé incluant les acteurs locaux qui s'impliquent dans la précarité alimentaire, la plus invisibilisée des précarités.

Adaptation au changement climatique

Enfin, 3 journées de formation à destination des habitants ont été réalisées sur les pratiques de jardinage prenant en compte l'adaptation au changement climatique et aux économies d'eau. Elles se sont déroulées, entre autres, dans les jardins de la Commanderie de Jalès à Berrias-et-Casteljau. Ainsi, cet espace pourrait devenir un lieu témoin



conformité des cantines avec la loi Egalim*, la place des légumineuses dans nos repas, la question du gaspillage alimentaire, l'accompagnement des convives, ainsi que sur le devenir des biodéchets que l'on produit dans notre alimentation.



L'enjeu est de sortir nos biodéchets des poubelles et d'apporter une ressource aux sols agricoles locaux. L'accompagnement du collège des Vans sur ce thème ainsi que sur le gaspillage alimentaire va se poursuivre en partenariat avec le SICTOBA*. Un stand abordant le gaspillage alimentaire et la place des emballages dans l'alimentation a été tenu sur le marché des Vans en mars et un autre en novembre.



des gestes vertueux, tant dans les potagers familiaux que collectifs du territoire.

Loi Egalim : 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits bio, dans les repas servis en restauration collective (de la crèche à l'EHPAD), diversification des sources de protéines, communication, etc. Pour suivre la mise en place de cette loi, un site : <https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr>

CIVAM : Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent de manière collective à la transition agroécologique. Ils constituent un réseau de près de 130 associations.

SICTOBA : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures de la Basse Ardèche.

Consciente autant de la difficulté à se loger pour la population comme du défi à relever pour faire face au réchauffement climatique, en 2025, la Communauté de communes a poursuivi sa politique volontariste en faveur de la rénovation de l'habitat. En vue de simplifier la lisibilité des aides disponibles à destination des habitants, la Communauté de communes a créé le Guichet Unique à la Rénovation de l'Habitat :

Un numéro unique, le 04.75.35.87.34 (Rénofuté) et laissez-vous guider !

En fonction des ressources des ménages et du projet de rénovation, les porteurs de projets sont aiguillés selon deux dispositifs principaux qui couvrent l'ensemble du territoire de l'intercommunalité :

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (2024-2029), avec un volet **Renouvellement Urbain sur le centre des Vans (OPAH-RU)** pour les ménages modestes à très modestes. Ce dispositif d'aide à la rénovation globale concerne autant les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs, que les investisseurs ou futurs propriétaires et locataires. Il est mis en œuvre sur le territoire par l'opérateur SOLIHA Ardèche, avec un fort soutien de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour :

- Réaliser des travaux d'économies d'énergie,
- Rénover un logement dégradé vacant ou occupé,
- Adapter son logement au vieillissement ou au handicap,
- Aider les copropriétés dégradées.

Le **Pacte Territorial France Rénov'** (2025-2027) qui vient remplacer le Service Public à la Rénovation de l'Habitat. Il complète l'OPAH pour les ménages plus aisés ou dont le projet de rénovation s'inscrit « par geste ». La structure en charge de la mise en œuvre de ce programme est l'Alec 07 (l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche). La dynamique territoriale et l'information-conseil-orientation s'articulent alors autour de trois champs d'intervention :

- La mobilisation des ménages et des professionnels à travers des actions de sensibilisation, de communication et d'animation, de mise en réseau autour des thématiques de rénovation de l'habitat,
- La mobilisation en amont des projets de rénovation pour les publics prioritaires : ménages en situation de précarité énergétique ou d'habitat indigne, dans une dynamique « d'aller vers »,
- Des missions de conseil personnalisé voire renforcé, en amont d'une orientation vers une assistance à maîtrise d'ouvrage (visite à domicile).

Un service neutre, gratuit et de qualité qui permet d'opérer des choix éclairés en fonction de ses revenus et des aides possibles.



<https://www.renofute.fr/>



Technique & collecte des déchets

LE SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS

Biodéchets

La collectivité a choisi d'installer des composteurs de quartiers afin que chacun puisse répondre à l'obligation de composter ses restes alimentaires et ainsi les retirer des ordures ménagères. Le SICTOBA assure la mise en place du matériel et les formations gratuites pour apprendre les bons gestes.

Un kit de compostage (composteur + bio-seau) est remis gratuitement à l'issue d'une sensibilisation au compostage individuel.

Une réflexion est engagée pour effectuer la collecte des biodéchets auprès des restaurateurs dès l'été 2026. Elle fait suite à une expérimentation réussie sur la CDC des Gorges de l'Ardèche.

- 2281 tonnes d'ordures ménagères
- 697 tonnes d'emballages et papiers
- 46 tonnes de cartons
- 7 agents permanents, et 4 saisonniers



Déploiement des colonnes aériennes pour la collecte des ordures ménagères et des emballages et cartons sur les Vans

- 3 lieux d'implantation : place de l'oie, route des Cévennes, Carrefour Market
- 8 colonnes pour les ordures ménagères (grises) et 8 colonnes pour les emballages et cartons (jaunes) collectées par un prestataire extérieur
- Le déploiement va se poursuivre sur les autres communes de l'intercommunalité.

Bilan des premières installations :

- La qualité du tri a été améliorée grâce aux opercules dimensionnés de manière à éviter les erreurs de tri.
- La diminution des erreurs de tri fait baisser le coût de traitement des déchets.



**Un doute sur le tri ?
Suivez ce lien pour un
rappel des consignes !**

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) contrôle la conformité et le fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. L'agente de la collectivité intervient dans le cadre des installations neuves et réhabilitées ; de vente immobilière ; et le contrôle périodique des installations existantes (8 ans).

Le SPANC est assuré en régie dans 12 communes du territoire.

Banne, Beaulieu et Saint-André-de-Cruzières sont les seules communes concernées par le SPANC du SEBA (Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche).

Les démarches pour ces communes sont à voir directement sur le site du SEBA.

162 contrôles de janvier à novembre 2025 :

- Contrôle vente : 64
- Contrôle périodique : 29
- Contrôle de conception (neuf et réhabilitation) : 43
- Contrôle réalisation (neuf et réhabilitation) : 26



LA BRIGADE VERTE

- 75 chemins à entretenir
- 2 agents permanents
- 2 saisonniers

Elle entretient les 75 boucles de randonnées du territoire. Tous les ans, un saisonnier vient compléter l'équipe avant la saison. Cette année, un deuxième saisonnier a été recruté pour la préparation du Mois de la rando.

Nino Régis, arrivé en novembre 2024, maîtrise les différents aspects de son poste, ce qui a fluidifié la réorganisation du service. Le travail de la cartographe, Mariline Lemarchand, a également grandement facilité l'organisation interne : analyse des sentiers, informatisation de nos outils d'analyse, de suivi et de bilan.

Les éléments phares :

- Le réseau VTT balisé par AMC7 a nécessité la réhabilitation de chemins existants, et la création de nouveaux tronçons.
- Le Mois de la rando, évènement écoresponsable, qui vise à promouvoir la randonnée et encourager la pratique de la marche en pleine nature, accessible à tous les niveaux.

Il s'agit également de valoriser le patrimoine naturel et culturel auprès des participants à travers la richesse des paysages, de la faune, de la flore et des traditions locales des Cévennes d'Ardèche avec le concours de guides accompagnateurs moyenne montagne.

Plusieurs journées sont organisées, dont celle du 1^{er} mai à Thines. La brigade verte a participé à l'organisation et l'animation de la journée (entretien des sentiers, signalétique, accueil du public...).



PASSE TON BAFÀ !

Année 2026

Tu as entre 16 & 25 ans et tu habites sur le territoire du Pays des Vans en Cévennes ?

Dossier à transmettre avant le : **lundi 26 janvier 2026**

Réunion de préparation pour les participants le vendredi 6 février 2026 à 17h

Formation générale
Stage pratique
Approfondissement

- 450€ d'aide
- BAFÀ complet en 1 an
- 4 places disponibles

Renseignements et candidatures :

Centre de Loisirs Les Balladins
Nadine Argenson - 07 57 44 43 19
lesballadins@cdc-vansencevennes.fr

Centre socioculturel Revivre
Athénais Launay - 07 83 26 31 32
enfan@centresocioculturelrevivre.fr

100 place Fernand Aubert, 07400 LES VANS - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22

La Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes accompagne les jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent passer leur Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur.

Le BAFÀ se déroule en 3 étapes :

1. une formation générale,
2. un stage pratique dans un accueil de loisirs du territoire,
3. une formation d'approfondissement.

Une aide financière de 450 € est proposée pour l'ensemble du parcours.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques (FOL 07), l'ensemble du parcours est organisé localement avec des stages dans les accueils de loisirs du territoire.

Le nombre de places est limité !

Date limite de candidature :

lundi 26 janvier 2026

Vélo à Assistance Électrique

pour 1 euro par jour

réservé en priorité pour :

- les trajets domicile-travail
- les situations de précarité
- les demandeurs d'emploi
- les jeunes à partir de 16 ans

Renseignements :

accueil@cdc-vansencevennes.fr

04.75.37.41.22

Se déplacer au Pays des Vans en Cévennes en Vélo à Assistance Électrique

PAYS DES VANS EN CÉVENNES

Pour 1€/jour

LOCATION SUR DOSSIER D'INSCRIPTION

Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes
110 place Fernand Aubert - 07400 Les Vans
0475374122
accueil@cdc-vansencevennes.fr
www.cdc-vansencevennes.fr

En priorité pour :

- les trajets domicile-travail
- les situations de précarité
- les demandeurs d'emploi
- les jeunes à partir de 16 ans

Ardèche LE DÉPARTEMENT
100 place Fernand Aubert, 07400 LES VANS - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22

La destruction des nids de frelons asiatiques

Procédure à respecter :

Vous découvrez un nid de frelons asiatiques dans votre commune (votre propriété, celle d'un voisin ou sur le domaine public).

Vous contactez le référent de la commune en mairie (un élu communal) qui se rendra sur place et qui confirmera ou pas la présence d'un nid de frelons asiatiques.

Le référent communal se met en relation avec la Communauté de communes qui programme avec une entreprise spécialisée la destruction du nid.

Important : En cas de suspicion de nid de frelons asiatiques, ne cherchez en aucun cas à détruire le nid vous-même, même s'il est de petite taille et gardez une distance de sécurité autour du nid d'au moins 10 mètres.



Le coworking

Horaires

espace en libre accès
24h/24 et 7j/7

Tarifs

1/2 journée : 6€
1 journée : 10€
1 semaine : 40€
1 mois : 120€



Réservation et paiement en ligne :

<https://www.cdc-vansencevennes.fr/services-de-proximite-au-quotidien/espace-co-working/>

Contact

04.75.94.95.59
administratif@cdc-vansencevennes.fr



Le forum de l'emploi



Tous les ans au printemps, se tient le forum de l'emploi organisé par France Travail, les CDC Pays des Vans en Cévennes et Pays Beaume-Drobie. Il est hébergé en alternance sur les deux territoires.

Le 17 avril 2025, 140 demandeurs d'emploi sont venus rencontrer une vingtaine d'employeurs, au Centre d'accueil des Vans, avec des ateliers, des entretiens d'embauche et des CV déposés. En 2026, cela se passera en Beaume-Drobie.

Pour des renseignements sur le forum 2026, écrivez à serviceterritoire@cdc-vansencevennes.fr



@Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche



Toutes nos informations sur le site
www.cdc-vansencevennes.fr

Pour ne rien manquer
de notre actualité, abonnez-vous à nos pages Iliwap, Instagram, Facebook et Youtube !



ici !



ou ici !



là !



ou là !

